

Marchés Publics

Quotidien

N° 2258 - Mardi 27 Février 2018— 200 F CFA

Sommaire

*** Résultats de dépouillements : P. 3 à 17**

- *Résultats provisoires des ministères, institutions
et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 3 à 17*

*** Avis d'Appels d'offres des ministères et institutions : P. 18 à 30**

- *Marchés de fournitures et services courants P. 18 à 23*

- *Marchés de travaux P. 24 à 26*

- *Marchés de prestations intellectuelles P. 27 à 30*

Avis d'Appels d'offres des régions : P. 31 à 33

- *Marchés de fournitures et services courants P. 31 à 33*

La célérité dans la transparence

Revue des Marchés Publics

392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
E-mail : infos@dcmp.bf
Site web : www.dgmp.gov.bf

Directeur de publication

Le Ministre Délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication

Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Abraham KY, Ph.D

Directeur de la rédaction

Abdoulaye OUATTARA
E-mail : fogoda2000@yahoo.fr

Conception graphique et mise en page

Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Aminata NAPON/NEBIE
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO
François d'Assise BALIMA
Zoenabo SAWADOGO

Impression

imprimerie NIDAP
01 B.P. 1347 Ouagadougou 01
Tél. : +226 25 43 05 66
: +226 25 43 03 88
Email : nidapbobo@gmail.com

Abonnement / Distribution

SODIPRESSE
09 B.P 11315 Ouagadougou 09
Tél./fax. : +226 25 36 03 80

ISSN 0796 - 5923

LES POINTS DE VENTE DE LA REVUE DES MARCHÉS PUBLICS

| | |
|--|-----------------------------|
| OUAGADOUGOU | |
| SODIPRESSE | : 50 36 03 80 |
| Kiosque (entré coté Est du MEF) | |
| Alimentation la Shopette | : 50 36 29 09 |
| Diacfa Librairie | : 50 30 65 49/50 30 63 54 |
| Ouaga contact et service | : 50 31 05 47 |
| Prix choc cite en III (alimentation) | : 50 31 75 56 /70 26 13 19 |
| Ezama paspanga | : 50 30 87 29 |
| Alimentation la Surface | : 50 36 36 51 |
| Petrofa cissin | : 76 81 28 25 |
| Sonacof Dassasgho | : 50 36 40 65 |
| Alimentation la ménagère | : 50 43 08 64 |
| Librairie Hôtel Indépendance | : 50 30 60 60/63 |
| Aniza shopping centrer | : 50 39 86 68 |
| Petrofa Mogho Naaba (station) | : 50 45 00 22/70 23 08 99 |
| Dispresse (librairie) | |
| T F A boutique (alimentation tampui) | |
| Ezama (tampui alimentation) | |
| Total pont Kadioko (station) | |
| Latifa (alimentation Ouaga 2000) | |
| Bon Samaritin(alimentation Ouaga 2000) | |
| Night Market (pate doie alimentation) | |
| Petrofa Paglayiri (station) | |
| Super Ramon III (alimentation) | |
| BOBO DIOULASSO | |
| Shell Station Route Boulevard | : 70 11 46 86 |
| Shell Station Route Banfora | : 70 26 04 22 |
| Shell Route de Ouagadougou | : 70 10 86 10 |
| Kiosque la maison des Journaux Place Têfo Amor | : 76 60 57 91 |
| Shell Bindougousso | : 70 11 48 58 |
| Kiosque Trésor Public | : 71 13 33 16/76 22 63 50 |
| KOUDOUGOU | |
| Coram | : 50 44 11 48 |
| OUAHIGOUYA | |
| Mini Prix | : 40 55 01 54 / 70 25 51 68 |
| BANFORA | |
| ETS SHALIMAR | : 70 28 47 31/20 91 05 95 |
| DEDOUGOU | |
| EAMAF (non loin de la pharmacie BANKUY Dédougou) | : 78 78 65 08/20 52 11 28 |
| FADA N'GOURMA | |
| SOWDAF (Route de Pama, face du bureau des Douanes) | : 70 40 79 02 / 78 71 02 79 |
| KAYA | |
| SOCOSAF | : 70 26 11 22 |
| TENKODOGO | |
| CIKA .. | : 40 71 03 17 |
| TOUGAN | |
| ETS ZINA IBRAHIM et frere | : 70 73 78 57/20 53 42 50 |
| DORI | |
| AZIZ TELECOM (en face du bureau des Douanes) | : 40 46 06 06 / 70 28 95 26 |

Vous voulez être distributeur ou dépositaire de la Revue des Marchés Publics
dans votre localité : contactez SODIPRESSE au
09 B.P 11315 Ouagadougou 09
Tél./fax. : +226 25 36 03 80

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers

<http://www.dgmp.gov.bf>

RESULTATS PROVISOIRES

DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET

MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

Demande de propositions N°2017-210/MINEFID/SG/DMP du 19/10/2017 relative à la sélection d'un consultant en vue de l'élaboration d'un plan général de sécurité du MINEFID - Financement : Budget de l'Etat, exercice 2018 - Référence de la publication des résultats de la manifestation d'intérêt : RMP n°2160 du 12/10/2017 - Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) : Lettre n°2017-1515/MINEFID/SG/DMP du 22/11/2017 - Date de dépouillement : 21/12/2017 ; Date de délibération : 05/01/2018 ; Nombre de plis reçus : 02 ; Méthode de sélection : Qualité-Coût ; Score technique minimum : 80 points

| Consultants | Notes techniques / 100 points | Observations |
|--|-------------------------------|--|
| Multi Consult SARL –Ingénierie et Conseils | 86,8 | Retenu pour l'ouverture des propositions financières |
| Groupement Dorianne IS / Expert-Dev / Waycon | 78,4 | Non retenu |

MINISTERE DE LA JUSTICE, DES DROITS HUMAINS ET DE LA PROMOTION CIVIQUE

Demande de prix à commandes n°3-2018-003/MJDHPC/SG/DMP du 18/01/2018 pour l'acquisition de produits informatiques et péri- informatique - Financement: Budget de l'Etat gestion 2018 - Publication: RMP n°2234 du 24/01/2018; Date de dépouillement : 02/02/2018 - Nombres de plis reçus: six (06)

| Soumissionnaires | MONTANT DE SOUMISSION (en Francs CFA) | | Observations |
|---------------------|--|--|---|
| | Montant lu F CFA HTVA | Montant corrigé F CFA HTVA | |
| SOCIETE SAGA-N SARL | Mont mini : 9 848 965 Mont maxi : 28 423 690 | Mont mini : 9 848 965 Mont maxi : 28 423 690 | Conforme |
| SBPE SARL | Mont mini : 10 055 500 Mont maxi : 29 336 500 | Mont mini : 10 055 500 Mont maxi : 29 336 500 | Non conforme -pièces administratives non fourni |
| STS SARL | Mont mini : 7 152 250 Mont maxi : 20 742 500 | Mont mini : 7 152 250 Mont maxi : 20 742 500 | Conforme |
| ESUF | Mont mini : 14 268 257 Mont maxi : 41 157 020 | Mont mini : 14 268 257 Mont maxi : 41 157 020 | Non conforme -pièces administratives non fourni |
| EKL | Mont mini : 15 289 000 Mont maxi : 44 702 000 | Mont mini : 15 289 000 Mont maxi : 44 702 000 | Conforme |
| KCS | Mont mini : 8 620 000 Mont maxi : 24 825 000 | Mont mini : 8 620 000 Mont maxi : 24 825 000 | Conforme |
| Attributaire | STS SARL pour un montant minimum de sept millions cent cinquante-deux mille deux cent cinquante (7 152 250) FCFA HTVA et un montant maximum de vingt millions sept cent quarante-deux mille cinq cent (20 742 500) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de quatorze (14) jours par commande. | | |

MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

DEMANDE DE PRIX N°2018-1/DPX/18 du 15/12/2017 pour la fourniture de pause-café et déjeuner au profit du MCRP.
Référence de la publication de l'avis : RMP N°2245 du 08 février 2018 - Financement : Budget de l'Etat, gestion 2018
Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) : Lettre n°2018-004/MCRP/SG/DMP du 12/02/2018
Date de dépouillement : 19/02/2018 - Date de délibération : 19/02/2018 - Nombre de plis : 08

| N° | Soumissionnaires | Montants lus HT en FCFA | | Montants corrigés HTVA en FCFA après relèvement des offres à 14% | | Observations |
|---------------------|--|-------------------------|------------|--|------------|---|
| | | minimum | maximum | minimum | maximum | |
| 01 | FERELYB | 6 037 500 | 12 075 000 | 6 037 500 | 14 087 500 | -Absence de la preuve de la possession de l'équipement en moyen matériel requis ou liste notariée ; -Absence de la carte grise légalisée du véhicule de livraison ; -absence de CV du personnel, certificat et attestation légalisés du cuisinier, pas de permis pour le chauffeur ; -le sous-détail des prix ne permet pas d'apprécier les prix |
| 02 | ESA | 6 075 000 | 12 150 000 | 6 075 000 | 14 175 000 | -absence de l'attestation d'exploiter un restaurant -le sous-détail des prix non fourni |
| 03 | EMP | 6 225 000 | 12 450 000 | 6 225 000 | 14 525 000 | Conforme |
| 04 | MEL SERVICES | 6 750 000 | 13 500 000 | 6 750 000 | 15 750 000 | Conforme |
| 05 | EMCY | 9 525 000 | 19 050 000 | 9 525 000 | 22 225 000 | Conforme mais hors enveloppe financière |
| 06 | WELI SERVICES | 6 975 000 | 13 950 000 | 6 975 000 | 16 275 000 | conforme |
| 07 | RASSAM PRESTATION | 9 225 000 | 18 450 000 | 9 225 000 | 21 525 000 | -Carte grise du véhicule de livraison non légalisée -absence de l'attestation d'exploiter un restaurant |
| 08 | WOURE SERVICE | 9 525 000 | 19 050 000 | 9 525 000 | 22 225 000 | -Certificat de salubrité et attestation d'exploiter un restaurant ne sont pas légalisés ; -absence de sous-détail des prix |
| Attributaire | EMP pour un montant minimum TTC de sept millions trois cent quarante-cinq mille (7 345 000) francs CFA et pour un montant maximum TTC de dix-sept millions cent trente-neuf mille cinq cent (17 139 500) francs CFA avec un délai d'exécution de quatorze (14) jours pour chaque ordre de commande. | | | | | |

Résultats provisoires

MINISTERE DE LA CULTURE, DES ARTS ET DU TOURISME

Relative à l'appel d'offres N°2018-001/AOOD/15 du 28 décembre 2017 pour la fourniture de pause-café, pause déjeuner et de cocktail en ordre de commande au profit du MCAAT - Dépouillement du 05/02/2018 - Nombre de plis reçus : 08 - Financement : Budget de l'Etat (lot8)
Compte Trésor (lot 1 ; 2 ; 3 ; 4 ; 5 ; 6 et 7) - Publication : Quotidien des Marchés Publics N°2221 du 01 janvier 2018

Lot1 : Fourniture de Cocktail (toutes les régions)

| Rang | Soumissionnaires | Montants lus en F CFA | | Montants corrigés en F CFA | | Observations |
|------------------|------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|--|
| | | HTVA | TTC | HTVA | TTC | |
| 1 ^{er} | FERELYB | Mini: 125 000 Max: 5 000 000 | - | Mini: 125 000 Max: 5 000 000 | - | Conforme |
| 2 ^{ème} | BPM | Mini: 175 000 Max: 7 000 000 | - | Mini: 175 000 Max: 7 000 000 | - | Conforme |
| 3 ^{ème} | ENTREPRISE LA TRINITE MONICA | Mini: 223 750 Max: 8 950 000 | - | Mini: 223 750 Max: 8 950 000 | - | Conforme |
| 4 ^{ème} | WOURE SERVICES (RESTAURANT) | Mini: 310 000 Max: 12 400 000 | Mini: 365 800 Max: 14 632 000 | Mini: 310 000 Max: 12 400 000 | Mini: 365 800 Max: 14 632 000 | Conforme |
| - | SILGA MULTI-SERVICES Sarl | Mini: 300 000 Max: 12 000 000 | - | Mini: 300 000 Max: 12 000 000 | - | Non conforme : La liste matérielle notariée ou les reçus d'achat n'ont pas été fournis |

Attributaire : FERELYB pour un montant minimum de cent vingt-cinq mille (125 000) F CFA HTVA et un montant maximum de cinq millions (5 000 000) F CFA HTVA avec un délai d'exécution de trois cent soixante (360) jours dont quinze (15) jours pour chaque ordre de commande

Lot2 : Fourniture de pause-café et de pause-déjeuner (Régions du centre ; du Plateau Centrale et du Centre- Sud)

| Rang | Soumissionnaires | Montants lus en F CFA | | Montants corrigés en F CFA | | Observations |
|------------------|-----------------------------|------------------------------------|-----------------------------------|------------------------------------|-----------------------------------|---|
| | | HTVA | TTC | HTVA | TTC | |
| 1 ^{er} | BPM | Mini : 76 000 Maxi : 11 324 000 | - | Mini : 76 000 Maxi : 11 324 000 | - | Conforme |
| 2 ^{ème} | FERELYB | Mini : 86 000 Max: 12 814 000 | - | Mini : 86 000 Max: 12 814 000 | - | Conforme |
| 3 ^{ème} | WOURE SERVICES (RESTAURANT) | Mini : 98 000 Max : 14 602 000 | Mini: 115 640 Max : 17 230 360 | Mini : 98 000 Max : 14 602 000 | Mini: 115 640 Max : 17 230 360 | Conforme |
| 4 ^{ème} | ETS SO.FA | Mini : 104 540 Max: 15 576 460 | - | Mini : 104 540 Max: 15 576 460 | - | Conforme |
| - | RASSAM PRESTATION | Mini : 80 000 Max: 11 920 000 | Mini : 94 400 Max: 14 065 600 | Mini : 80 000 Max: 11 920 000 | Mini : 94 400 Max: 14 065 600 | Non conforme : A fourni un certificat de qualification en pâtisserie en lieu et place d'un BTS en hôtellerie selon le DAO |
| - | SILGA MULTI-SERVICES Sarl | Mini : 110 000 Max: 16 390 000 | - | Mini : 110 000 Max: 16 390 000 | - | Non conforme : La liste matérielle notariée ou les reçus d'achat n'ont pas été fournis |
| - | ARISTHON SERVICES | Mini : 140 000 Max: 20 860 000 | Mini : 165 200 Max: 24 614 800 | Mini : 140 000 Max: 20 860 000 | Mini : 165 200 Max: 24 614 800 | Non conforme : n'a pas fourni d'agrément dans le domaine de la restauration ; Il a mentionné dans sa lettre d'engagement soixante (60) jours comme délai de validité au lieu de quatre-vingt-dix (90) jours selon le DAO. |

Attributaire : BPM pour un montant minimum de soixante-seize mille (76 000) F CFA HTVA et un Montant maximum de treize millions quinze mille (13 015 000) F CFA HTVA avec un délai d'exécution de trois cent soixante (360) jours dont quinze (15) jours pour chaque ordre de commande après une augmentation des quantités maximales aux items suivants : Item 1 (3425 au lieu de 2 980)
Item 2 (3425 au lieu de 2 980)
Soit une variation de 14,93% du montant initial.

Lot 3 : Fourniture de pause-café et de pause-déjeuner (Régions du Centre- Ouest et de la Boucle du Mouhoun)

| Rang | Soumissionnaires | Montants lus en F CFA | | Montants corrigés en F CFA | | Observations |
|------------------|------------------------------|------------------------------------|----------------------------------|------------------------------------|----------------------------------|--|
| | | HTVA | TTC | HTVA | TTC | |
| 1 ^{er} | WOURE SERVICES (RESTAURANT) | Mini : 80 000 Maxi : 12 000 000 | Mini: 94 400 Max : 14 160 000 | Mini : 80 000 Maxi : 12 000 000 | Mini: 94 400 Max : 14 160 000 | Conforme |
| 2 ^{ème} | BPM | Mini : 83 000 Max: 12 450 000 | - | Mini : 83 000 Max: 12 450 000 | - | Conforme |
| 3 ^{ème} | FERELYB | Mini : 86 000 Max : 12 900 000 | - | Mini : 86 000 Max : 12 900 000 | - | Conforme |
| 4 ^{ème} | ENTREPRISE LA TRINITE MONICA | Mini : 98 000 Max: 14 700 000 | - | Mini : 98 000 Max: 14 700 000 | - | Conforme |
| - | SILGA MULTI-SERVICES Sarl | Mini : 110 000 Max: 16 500 000 | - | Mini : 110 000 Max: 16 500 000 | - | Non conforme : La liste matérielle notariée ou les reçus d'achat n'ont pas été fournis |

WOURE SERVICES (RESTAURANT) pour un montant minimum de quatre-vingt-quatorze mille quatre cent (94 400) F CFA TTC et un montant maximum de quatorze millions cent soixante mille (14 160 000) F CFA TTC avec un délai d'exécution de trois cent soixante (360) jours dont quinze (15) jours pour chaque ordre de commande

Lot4 : fourniture de pause-café et de pause-déjeuner (Régions des Hauts Bassin et des Cascades)

| Rang | Soumissionnaires | Montants lus en F CFA | | Montants corrigés en F CFA | | Observations |
|------------------|-----------------------------|------------------------------------|----------------------------------|------------------------------------|----------------------------------|--------------|
| | | HTVA | TTC | HTVA | TTC | |
| 1 ^{er} | WOURE SERVICES (RESTAURANT) | Mini : 100 000 Maxi : 2 250 000 | Mini: 118 000 Max : 2 655 000 | Mini : 100 000 Maxi : 2 250 000 | Mini: 118 000 Max : 2 655 000 | Conforme |
| 2 ^{ème} | BPM | Mini : 150 000 Max: 3 375 000 | - | Mini : 150 000 Max: 3 375 000 | - | Conforme |

Résultats provisoires

| - | SILGA MULTI-SERVICES Sarl | Mini : 110 000 Max: 2 475 000 | - | Mini : 110 000 Max: 2 475 000 | - | Non conforme : La liste matérielle notariée ou les reçus d'achat n'ont pas été fournis |
|--|-----------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|--|
| WOURE SERVICES (RESTAURANT) pour un montant minimum de cent dix-huit mille (118 000) F CFA TTC et un montant maximum de deux millions deux cent soixante-cinq mille (2 265 000) F CFA TTC avec un délai d'exécution de trois cent soixante (360) jours dont quinze (15) jours pour chaque ordre de commande. | | | | | | |
| Lot5 : Fourniture de pause-café et de pause-déjeuner (Régions du Centre-Nord et du Sahel) | | | | | | |
| Rang | Soumissionnaires | Montants lus en F CFA | | Montants corrigés en F CFA | | Observations |
| | | HTVA | TTC | HTVA | TTC | |
| 1 ^{er} | ETS SO.FA | Mini : 119 780 Maxi : 1 497 250 | - | Mini : 119 780 Maxi : 1 497 250 | - | Conforme |
| 2 ^{ème} | BPM | Mini : 160 000 Max: 2 000 000 | - | Mini : 160 000 Max: 2 000 000 | - | Conforme |
| - | SILGA MULTI-SERVICES Sarl | Mini : 110 000 Max: 1 375 000 | - | Mini : 110 000 Max: 1 375 000 | - | Non conforme : La liste matérielle notariée ou les reçus d'achat n'ont pas été fournis |
| ETS SO.FA pour un montant minimum de cent dix-neuf mille sept cent quatre-vingt (119 780) F CFA HTVA et un montant maximum de un million quatre cent quatre-vingt-dix-sept mille deux cent cinquante (1 497 250) F CFA HTVA avec un délai d'exécution de trois cent soixante (360) jours dont quinze (15) jours pour chaque ordre de commande. | | | | | | |
| Lot 6 : Fourniture de pause-café et de pause-déjeuner (Régions de l'Est et du Centre-Est) | | | | | | |
| Rang | Soumissionnaires | Montants lus en F CFA | | Montants corrigés en F CFA | | Observations |
| | | HTVA | TTC | HTVA | TTC | |
| 1 ^{er} | RESTAURANT LA PAILLOT | Mini : 100 000 Maxi : 1 500 000 | Mini : 118 000 Maxi : 1 770 000 | Mini : 100 000 Maxi : 1 500 000 | Mini : 118 000 Maxi : 1 770 000 | Conforme |
| 2 ^{ème} | BPM | Mini : 130 000 Max: 1 950 000 | - | Mini : 130 000 Max: 1 950 000 | - | Conforme |
| - | SILGA MULTI-SERVICES Sarl | Mini : 110 000 Max: 1 650 000 | - | Mini : 110 000 Max: 1 650 000 | - | Non conforme : La liste matérielle notariée ou les reçus d'achat n'ont pas été fournis |
| RESTAURANT LA PAILLOT pour un montant minimum de cent dix-huit mille (118 000) F CFA TTC et un montant maximum de un million sept cent soixante-dix mille (1 770 000) F CFA TTC avec un délai d'exécution de trois cent soixante (360) jours dont quinze (15) jours pour chaque ordre de commande. | | | | | | |
| Lot 7 : Fourniture de pause-café, pause déjeuner dans la Région du Nord | | | | | | |
| Rang | Soumissionnaires | Montants lus en F CFA | | Montants corrigés en F CFA | | Observations |
| | | HTVA | TTC | HTVA | TTC | |
| 1 ^{er} | BPM | Mini : 110 000 Max: 1 375 000 | - | Mini : 110 000 Max: 1 375 000 | - | Conforme |
| - | SILGA MULTI-SERVICES Sarl | Mini : 110 000 Max: 1 375 000 | - | Mini : 110 000 Max: 1 375 000 | - | Non conforme : La liste matérielle notariée ou les reçus d'achat n'ont pas été fournis |
| BPM pour un montant minimum de cent dix mille (110 000) F CFA HTVA et un montant maximum de un million trois cent soixante-quinze mille (1 375 000) F CFA HTVA avec un délai d'exécution de trois cent soixante (360) jours dont quinze (15) jours pour chaque ordre de commande. | | | | | | |
| Lot 8 : Fourniture de pause-café et de pause-déjeuner (Régions du Sud-Ouest) | | | | | | |
| Rang | Soumissionnaires | Montants lus en F CFA | | Montants corrigés en F CFA | | Observations |
| | | HTVA | TTC | HTVA | TTC | |
| 1 ^{er} | WOURE SERVICES (RESTAURANT) | Mini : 101 000 Max: 3 030 000 | Mini : 119 180 Max: 3 575 400 | Mini : 101 000 Max: 3 030 000 | Mini : 119 180 Max: 3 575 400 | Conforme |
| 2 ^{ème} | BPM | Mini : 120 000 Max: 3 600 000 | - | Mini : 120 000 Max: 3 600 000 | - | Conforme |
| - | SILGA MULTI-SERVICES Sarl | Mini : 110 000 Max: 3 300 000 | - | Mini : 110 000 Max: 3 300 000 | - | Non conforme : La liste matérielle notariée ou les reçus d'achat n'ont pas été fournis |
| WOURE SERVICES (RESTAURANT) pour un montant minimum de cent dix-neuf mille cent quatre-vingt (119 180) F CFA TTC et un montant maximum de trois millions neuf cent quatre-vingt-six mille six cent trente (3 986 630) F CFA TTC avec un délai d'exécution de trois cent soixante (360) jours dont quinze (15) jours pour chaque ordre de commande après une augmentation des quantités maximales aux items suivants : Item 1 (650 au lieu de 600) Item 2 (680 au lieu de 600) Soit une variation de 11,50% du montant initial. | | | | | | |

Résultats provisoires

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

Demande de prix N°2018-01/MFPTPS/SG/DMP du 15/01/2018 relative à la prestation de gardiennage des locaux du Ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale (MFPTPS) et des Directions régionales du Travail et de la Protection sociale (DRTPS) - Financement : Budget Etat, Gestion 2018 - Publication : Quotidien n°2243 du 6/02/2018
Date de d'ouverture des offres : 15/02//2018 - Nombre de plis reçus : six (06)

| Soumissionnaires | Offres financières | | | Observations |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| | Montant lu en FCFA HTVA | Montant corrigé en F CFA HTVA | Montant corrigé en F CFA TTC | |
| Lot 1 : Prestation de gardiennage des locaux du Ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale (MFPTPS) | | | | |
| SCICODE/SECURITY | Min : 4 800 000 Max : 9 600 000 | Min : 4 800 000 Max : 9 600 000 | Min : 5 664 000 Max : 11 328 000 | Conforme |
| BURKINA SECURITE PROTECTION (BPS) | Min : 4 819 680 Max : 11 374 445 | Min : 4 819 680 Max : 11 374 445 | Min : 5 687 222 Max : 11 374 445 | Conforme |
| SOGES-BF SARL | Min : 9 762 624 Max : 11 519 896 | Min : 9 762 624 Max : 11 519 896 | Min : 5 759 948 Max : 11 519 896 | Conforme |
| ENTREPRISE DE PRESTATION DE GARDENAGE ET DE SECURITE WEND-PANGA | Lot 1 24 921 600 HTVA | - | - | Non conforme Absence de diplômes du personnel dans l'offre technique. La lettre d'engagement a été adressée au Directeur des marchés publics au lieu du MFPTPS |
| LAFORSEC/SECURITY | Min : 4 915 200 Max : 9 830 400 | Min : 4 915 200 Max : 9 830 400 | Min : 5 799 936 Max : 11 599 872 | Conforme |
| SOCIETE GENERALE DE PRESTATION DE SERVICE | Min : 4 992 000 Max : 9 984 000 | Min : 4 992 000 Max : 9 984 000 | Min : 5 890 560 Max : 11 781 120 | Conforme |
| Attributaire (Lot1: Prestation de gardiennage des locaux du Ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale (MFPTPS)) SCICODE/SECURITY pour un montant minimum TTC de Cinq millions six cent soixante-quatre mille (5 664 000) francs CFA et un montant maximum TTC de onze millions trois cent vingt-huit mille (11 328 000) francs CFA avec un délai d'exécution d'un (01) mois pour chaque ordre de commande. | | | | |
| Lot 2 : Prestation de gardiennage des Directions régionales du Travail et de la Protection sociale (DRTPS) | | | | |
| BURKINA SECURITE PROTECTION (BSP) | Min : 7 228 800 Max : 14 457 600 | Min : 7 228 800 Max : 14 457 600 | Min : 8 529 984 Max : 17 059 968 | Conforme |
| SOGES.BF SARL | Min : 7 321 968 Max : 14 643 936 | Min : 7 321 968 Max : 14 643 936 | Min : 8 639 922 Max : 17 279 844 | Conforme |
| ENTREPRISE DE PRESTATION DE GARDENAGE ET DE SECURITE WEND-PANGA | Lot 1 24 921 600 HTVA | - | - | Non conforme Absence de diplômes du personnel dans l'offre technique. La lettre d'engagement été adressée au Directeur des marchés publics au lieu du MFPTPS. |
| LAFORSEC/SECURITY | Min : 7 372 800 Max : 14 745 600 | Min : 7 372 800 Max : 14 745 600 | Min : 8 699 904 Max : 17 399 808 | Conforme |
| SOCIETE GENERALE DE PRESTION DE SERVICE | Min : 7 452 000 Max : 14 904 000 | Min : 7 452 000 Max : 14 904 000 | Min : 8 793 360 Max : 17 586 720 | Conforme |
| Attributaire (Lot 2: Prestation de gardiennage des Directions régionales du Travail et de la Protection sociale (DRTPS)) BURKINA SECURITE PROTECTION (BSP) pour un montant minimum TTC de huit millions cinq cent vingt-neuf mille neuf cent quatre-vingt-quatre (8 529 984) francs CFA et un montant maximum TTC de dix-sept millions cinquante-neuf mille neuf cent soixante-huit (17 059 968) francs CFA avec un délai d'exécution d'un (01) mois pour chaque ordre de commande. | | | | |

Résultats provisoires

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

APPEL D'OFFRES OUVERT ACCELERE N°2017-25/MFPTPS/SG/DMP du 13 Octobre 2017 pour l'acquisition de matériel informatique, péri-informatique et de photocopieuses au profit du Secrétariat Technique de l'Assurance Maladie Universelle (ST-AMU) et le Secrétariat Technique du Guichet Virtuel de l'Administration Publique (ST-GVAP). **Financement** : Budget de l'Etat, gestion 2018

Publication : Quotidien N°2179 du Mercredi 08 Novembre 2017. **Date d'ouverture des offres** : Mercredi 22 Novembre 2017

Nombre de plis reçus : Sept (07)

| N° | Soumissionnaires | Montant lu en F CFA TTC | Montant corrigé en F CFA TTC | Observations |
|---|--------------------------------|-------------------------|---|---|
| Lot n°1: acquisition de matériel informatique, péri-informatique au profit du ST-AMU et du ST-GVAP : | | | | |
| 1 | INFORMATIQUE HOUSE | 100 937 200 | - | Non conforme pour : item3.10 : il a proposé 1 port USB 3.1 et 2 ports USB 3.1 au lieu de 2 ports USB 3.1 Type-CP™ 2 ^e génération 1 port USB 3.1 1 ^{ere} génération demandés ; item2.7 : le disque dur sur le prospectus (SSD 512 Go) est différent de celui demandé (1 To). |
| 2 | SOGEDIM BTP SARL | 74 340 000 | - | Non conforme pour les observations suivantes : il n'a fourni aucun marché similaire ; item7 : le prospectus n'a pas été fourni ; item2.7 : le prospectus ne permet pas de voir la ram ; item2.6 : le prospectus ne permet pas de voir la carte graphique. |
| 3 | YIENTELLA SARL | 71 095 000 | - | Non conforme pour les observations suivantes : item 1.25 : le prospectus n'a pas été fourni ; item2.7 : le prospectus ne permet pas de voir le disque dur ; item2.14 : le prospectus ne permet pas de voir le nombre de touche du clavier ; item3.7 : le disque dur sur le prospectus (128 Go SSD, 1To HD) est différent de celui demandé (SSD 1To au moins) ; item3.8 : le prospectus ne permet pas de voir le système de pointage ; item 3.10 : le prospectus ne permet pas de voir 2 ports USB 3.1 type Ctm 2 ^e génération ; item 3.11 : le Bluetooth 4.1 sur le prospectus est différent de celui demandé Bluetooth 4.2 ; item3.17 : le prospectus ne fait pas ressortir l'autonomie de l'appareil ; item 6..5 : il ya absence de type SSD sur le prospectus. |
| 4 | EKLF | 59 826 000 | 59 826 000 | Conforme |
| 5 | EKL | 69 997 600 | 69 997 600 | Conforme |
| Attributaire du lot n° 1 : | | | EKLF pour un montant de cinquante-neuf millions huit cent vingt-six mille (59 826 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quinze (15) jours . | |
| N° | Soumissionnaires | Montant lu en F CFA TTC | Montant corrigé en F CFA TTC | Observations |
| Lot n°2: acquisition de photocopieuses au profit du ST-AMU : | | | | |
| 1 | ART TECHNOLOGY SARL | 11 564 00 | - | Non conforme pour les observations suivantes : les caractéristiques techniques n'ont pas été proposées au niveau des items 1.4 ; 1.15 ; 1.17 ; 1.23 ; 1.24 ; item 1.16 : le prospectus propose un bac de 1500 feuilles au lieu de deux bacs de 1500 feuilles demandés ; les caractéristiques techniques n'ont pas été proposées au niveau des items 2.4 ; 2.8 ; 2.15 ; 2.17 ; item 2.16 : le prospectus propose un bac de 500 feuilles au lieu de deux bacs de 550 feuilles demandés ; la connexion interface n'a pas été proposée. |
| 2 | CHRYSALIDE INVESTISSEMENT SARL | 17 625 000 | 17 625 000 | Conforme |
| 3 | E.K.L.F | 11 210 000 | - | Non conforme pour les observations suivantes : item ya absence de prospectus pour le regulateur de tension et la rallonge ; item1.24 : il na pas proposé de prospectus pour le regulateur de tension 3000 VA ; item 1.25 : il na pas proposé de prospectus pour le parasutenseur de 5 prises, 1m au moins technique ; item2.25 : la proposition technique proposée par le soumissionnaire est ambiguë ; item2.25 : il na pas proposé de prospectus pour le regulateur de tension 2000 VA ; item2.26 : il na pas proposé de prospectus pour le parasurtenseur de tension de 5 prises, 1 m au moins. |
| 4 | E.K.L | 15 340 000 | 15 340 000 | Conforme |
| Attributaire lot n°2 : | | | ETS KABRE LASSANE pour un montant de quinze millions trois cent quarante mille (15 340 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quinze (15) jours. | |

Résultats provisoires

| APPEL D'OFFRE OUVERT ACCELERE N°2017-22/MPFTPS/SG/DMP du 05/10/2017 pour l'acquisition de téléphones portables au profit des inspecteurs et contrôleurs du travail (à reconduire pour l'exercice 2018). Financement : Budget de l'Etat, gestion 2018 Publication : Quotidien n°2180 du Jeudi 09 Novembre 2017. Date d'ouverture des offres : Vendredi 24 Novembre 2017 Nombre de plis reçus : douze (12) | | | | |
|---|---------------------------|---|------------------------|---|
| N° d'ordre | Soumissionnaires | Propositions financières en F CFA | | Observations |
| | | LOT unique | | |
| | | Montant lu en TTC | Montant corrigé en TTC | |
| 1 | ETS NBS | 54 752 000 | - | Non conforme pour les raisons suivantes : item 1.4 : le Soc (media tek helio X10) demandé est différent de celui du prospectus (media tek MT6795M) item 1.7 : la fréquence du processeur graphique n'a pas été précisée dans le prospectus item 1.8 : le prospectus fourni ne prend pas en compte la fréquence de la mémoire vive (933 mhz) item 1.14 : le prospectus ne fait pas ressortir les résolutions graphiques de l'appareil photo. |
| 2 | MICROTECH | 56 602 240 | - | Non conforme pour la raison suivante : Item 1.4 : les prescriptions techniques proposées par le soumissionnaire (mediaTekHelio X20) sont différentes de celles sur le prospectus (Qualcomsnapdragon 625MSM8953) Le soumissionnaire a proposé plusieurs prospectus. |
| 3 | WATAM SA | 58 339 200 | 58 339 200 | Conforme |
| 4 | AZ SERCOM SARL | 47 634 240 | - | Non conforme pour les raisons suivantes : il n'a pas fourni l'autorisation de fabricant ; il n'a pas fourni de services après-vente. |
| 5 | WILL.COM SARL | 45 312 000 | 45 312 000 | Conforme |
| 6 | AFRICA BUSINESS INTER | 39 414 643 | 39 414 643 | Conforme |
| 7 | SOGEDIM-BTP SARL | 42 480 000 | 42 480 000 | Conforme |
| 8 | YIENTELLA SARL | 45 312 000 | - | Non conforme pour la raison suivante : Item 1.13 : le système d'exploitation proposé (android 6.0 Marshmallow) est différent de celui du prospectus (5.1) |
| 9 | SWITCH MAKER | 43 424 000 | 43 424 000 | Conforme |
| 10 | SPIT MAKINZY SARL | 44 368 000 | 44 368 000 | Conforme |
| 11 | ITEEM LABS & SERVICE SARL | 40 025 600 | - | Non conforme pour les raisons suivantes : il n'a pas fourni l'autorisation de fabricant ; il n'a pas fourni de services après-vente. |
| 12 | EKL SARL | 73 632 000 | - | Non conforme pour la raison suivante : il n'a pas fourni l'autorisation de fabricant |
| Attributaire | | AFRICA BUSINESS INTER : pour un montant de trente-neuf millions quatre cent quatorze mille six cent quarante-trois (39 414 643) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quinze (15) jours. | | |

| UNIVERSITE OUAGA II | | | | |
|--|------------|---|--------------------------------------|---|
| Demande de prix n° EPE – UO2/00/01/02/00/2018/00001 pour l'entretien, la réparation et la maintenance des moyens de transport de l'Université Ouaga II - Publication de l'avis dans le quotidien n°2236 du vendredi 26/01/2018 - Date d'ouverture des plis : 05/02/2018 Nombre de plis reçus : 06 - Financement : budget de l'Université Ouaga II, gestion 2018 | | | | |
| Soumissionnaires | Lot unique | Montants en F CFA TTC | | Observations |
| | | Minimum | Maximum | |
| GA/OSAK | - | ML : 50 865 102 MC : - | ML : 89 457 690 MC : - | - Simporé Sammuël : CAP en mécanique générale fourni au lieu de CAP en mécanique automobile demandé ; - Un marché similaire conforme fourni au lieu de deux demandés ; Offre non conforme Hors enveloppe financière |
| GARAGE DU PROGRES | - | ML : 27 237 350 MC : - | ML : 49 097 440 MC : - | - Tapsoba W Arnaud : BEP en électricité générale fourni au lieu de CAP en électricité automobile demandé. Offre non conforme Hors enveloppe financière |
| GARAGE ZAMPALIGRE HAMIDOU | - | ML : 18 187 812 MC : - | ML : 32 587 234 MC : - | - Liste du personnel non fournie ; - Attestation de travail du personnel non fournie ; - Les prix (moteur complet : 125 000 FCFA et radiateur complet : 6 000 FCFA) sont anormalement bas sur la base de la décomposition des prix forfaitaires. Offre non conforme |
| GARAGE C.F.P.A.K | - | ML : 266 994 533 MC : 266 994 533 | ML : 508 511 685 MC : 508 511 685 | Offre conforme Hors enveloppe financière |
| GARAGE NITIEMA SALIFOU | - | ML : 33 666 934 MC : - | ML : 58 082 904 MC : - | HEMA Issa : CAP en électromécanique et une attestation de formation en climatisation auto fournis au lieu du CAP en électricité automobile demandé. Offre non conforme Hors enveloppe financière |
| GARAGE BASSINGA INNOCENT ND | - | ML : 45 542 808 MC : - | ML : 79 369 632 MC : - | - Liste du personnel non fournie ; - Attestations de travail du personnel non fournies. Offre non conforme Hors enveloppe financière |
| Attributaire | | Infructueux car la seule offre conforme est hors enveloppe | | |

Résultats provisoires

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABETISATION

Manifestation d'intérêt n° 2018-02/MENA/SG/DMP du 05/01/2018 pour la preselection de six (06) CANDIDATS AU MAXIMUM PAR LOT POUR UNE MISSION DE SUIVI, CONTROLE ET COORDINATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'INFRASTRUCTURES SCOLAIRES ET ADMINISTRATIVES DANS DIVERSES REGIONS DU BURKINA FASO AU PROFIT DU MENA.

Financement : BUDGET ETAT, EXERCICE 2018 - Références de la publication de l'avis à manifestation d'intérêt : Quotidien n°2225 du jeudi 11 janvier 2018 - Date d'ouverture : 25 janvier 2018 ; Nombre de plis : 29 ; Méthode de sélection : budget déterminé
Date de délibération : 08 février 2018

| N° | Cabinet/Bureau ou Groupement de bureaux/Cabinets | Agrément technique | Nombre de marchés similaires dument justifiés | Rang | Observations |
|--------------|--|--------------------|---|----------|--|
| Lot 1 | | | | | |
| 1 | CROI | FC | 00 | 23ème ex | Sur les six (06) contrats fournis dans le dossier, aucun contrat ne répond aux critères demandés dans la manifestation d'intérêt. Un (01) contrat est sans attestation de bonne fin, un (01) contrat est sans page de garde ni attestation de bonne fin, quatre (04) contrats ont été conclus avec des structures privées. Par ailleurs six (06) attestations de bonne fin ont été jointes sans les contrats y relatifs. Non retenu |
| 2 | BCST | FC | 4 | 18ème ex | Sur les vingt-sept (27) contrats fournis dans le dossier, quatre (04) contrats répondent aux critères demandés dans la manifestation d'intérêt, sept (07) contrats ont des dates antérieures aux cinq dernières années, quatorze (14) contrats sont sans attestation de bonne fin, un (01) contrat dont l'objet n'a pas de lien avec la présente mission. Par ailleurs une (01) attestation de bonne fin ont été jointe sans le contrat y relatif. Non retenu |
| 3 | GROUPEMENT GEPRES SARL/ARCHI CONSULT | FC | 32 | 1er | Sur les quarante (40) contrats fournis dans le dossier, trente-deux (32) contrats répondent aux critères demandés dans la manifestation d'intérêt, un (01) contrat a une date antérieure aux cinq dernières années, trois (03) contrats sont sans attestation de bonne fin, un (01) contrat dont, seule, la phase étude a été justifiée et trois (03) contrats comportent des incohérences entre les dates d'enregistrement et celles d'approbation. Retenu pour la suite de la procédure |
| 4 | INTER-PLAN SARL | FC | 11 | 12ème | Sur les quarante (40) contrats fournis dans le dossier, onze (11) contrats répondent aux critères demandés dans la manifestation d'intérêt, vingt (20) contrats ont des dates antérieures aux cinq dernières années, quatre (04) contrats sont sans attestation de bonne fin, deux (02) contrats ont une même page de signature de contrat, deux (02) contrats comportent des incohérences de dates et un (01) contrat joint avec une page de garde uniquement. Non retenu |
| 5 | AG.I.R | FC | 00 | 23ème ex | Sur les dix-sept (17) contrats fournis dans le dossier, aucun contrat ne répond aux critères demandés dans la manifestation d'intérêt, douze (12) contrats ont été conclus avec des structures privées, un (01) contrat a une date antérieure aux cinq dernières années et quatre (04) contrats sont sans attestation de bonne fin. Non retenu |
| 6 | CARURE | FC | 07 | 15ème | Sur les trente-huit (38) contrats fournis dans le dossier, sept (07) contrats répondent aux critères demandés dans la manifestation d'intérêt, deux (02) contrats ont des dates antérieures aux cinq dernières années, neuf (09) contrats sont sans attestation de bonne fin, un (01) contrat dont l'objet n'a pas de lien avec la présente mission, un (01) contrat avec une incohérence de référence sur le contrat et l'attestation de bonne fin et dix-huit (18) contrats ont été conclus avec des structures privées. Non retenu |
| 7 | ARDI | FC | 12 | 11ème | Sur les quatre-vingt-un (81) contrats fournis dans le dossier, douze (12) contrats répondent aux critères demandés dans la manifestation d'intérêt, vingt-huit (28) contrats ont des dates antérieures aux cinq dernières années, quinze (15) contrats sont sans attestation de bonne fin, vingt-quatre (24) contrats dont les objets n'ont pas de lien avec la présente mission et deux (02) contrats ont été conclus avec des structures privées. Non retenu |
| 8 | GROUPEMENT B2I/ENG.S/GEFA | FC | 15 | 8ème ex | Sur les cent-vingt-un (121) contrats fournis dans le dossier, quinze (15) contrats répondent aux critères demandés dans la manifestation d'intérêt, douze (12) contrats ont des dates antérieures aux cinq dernières années, vingt (20) contrats sont sans attestation de bonne fin, cinq (05) contrats dont les objets n'ont pas de lien avec la présente mission, quatre (04) contrats ont été conclus avec des structures privées et soixante-cinq (65) contrats comportent des incohérences entre les objets, les références, les dates, les signataires et signatures sur les pages de signature ou de garde et les |

Résultats provisoires

| | | | | | |
|----|--|----|----|----------|---|
| | | | | | attestations de bonne fin. Non retenu |
| 9 | INTEGRALE IC | FC | 04 | 18ème ex | Sur les dix-sept (17) contrats fournis dans le dossier, quatre (04) contrats répondent aux critères demandés dans la manifestation d'intérêt, six (06) contrats sont sans attestations de bonne fin et sept (07) contrats comportent des incohérences entre les objets, les références, les dates, les signataires et signatures sur les pages de signature ou de garde et les attestations de bonne fin. Non retenu |
| 10 | ENGI PLANS SARL | FC | 00 | 23ème ex | Sur les vingt-un (21) contrats fournis dans le dossier, aucun ne répond aux critères demandés dans la manifestation d'intérêt, sept (07) ont des dates antérieures aux cinq dernières années, sept (07) contrats sans attestation de bonne fin, un (01) contrat dont l'objet n'a pas de lien avec la présente mission et six (06) contrats comportent des incohérences entre les objets, les références, les dates, les signataires et signatures sur les pages de signature ou de garde et les attestations de bonne fin. Non retenu |
| 11 | TRACES CONSEILS SARL | FC | 02 | 21ème | Sur les trente-deux (32) contrats fournis dans le dossier, deux (02) contrats répondent aux critères demandés dans la manifestation d'intérêt, un (01) contrat est sans attestation de bonne fin, quinze (15) contrats ont été conclus avec des structures privées et quatorze (14) contrats comportent des incohérences entre les objets, les références, les dates, les signataires et signatures sur les pages de signature ou de garde et les attestations de bonne fin. Non retenu |
| 12 | CAFI-B SARL | FC | 06 | 16ème | Sur les trente-deux (32) contrats fournis dans le dossier, six (06) contrats répondent aux critères demandés dans la manifestation d'intérêt, quatorze (14) contrats sans attestation de bonne fin, quatre (04) contrats ont des dates antérieures aux cinq dernières années et huit (08) contrats comportent des incohérences entre les objets, les références, les dates, les signataires et signatures sur les pages de signature ou de garde et les attestations de bonne fin. Non retenu |
| 13 | CETIS | FC | 15 | 8ème ex | Sur les quarante-sept (47) contrats fournis dans le dossier, quinze (15) contrats répondent aux critères demandés dans la manifestation d'intérêt, neuf (09) contrats ont des dates antérieures aux cinq dernières années, trois (03) contrats sont sans attestation de bonne fin, dix-huit (18) contrats dont les objets n'ont pas de lien avec la présente mission et deux (02) contrats comportent des incohérences entre les objets, les références, les dates, les signataires et signatures sur les pages de signature ou de garde et les attestations de bonne fin. Non retenu |
| 14 | BECIC | FC | 13 | 10ème | Sur les seize (16) contrats fournis dans le dossier, treize (13) contrats répondent aux critères demandés dans la manifestation d'intérêt et trois (03) contrats sont sans attestation de bonne fin. Non retenu |
| 15 | 2eC INGENIEURS CONSEILS | FC | 09 | 14ème | Sur les vingt-quatre (24) contrats fournis dans le dossier, neuf (09) contrats répondent aux critères demandés dans la manifestation d'intérêt, un (01) contrat est sans attestation de bonne fin, un (01) contrat a été conclu avec une structure privée, un (01) contrat illisible et douze (12) contrats comportent des incohérences entre les objets, les références, les dates, les signataires et signatures sur les pages de signature ou de garde et les attestations de bonne fin. Non retenu |
| 16 | L'ESPACE SARL | FC | 01 | 22ème | Sur les vingt-neuf (29) contrats fournis dans le dossier, un (01) contrat répond aux critères demandés dans la manifestation d'intérêt, un (01) contrat est sans attestation de bonne fin, un (01) contrat a été conclu avec une structure privée, vingt-quatre (26) contrats ont des dates antérieures aux cinq dernières années et n'a pas de lien avec la présente mission. Par ailleurs un PV de réception et une attention de bonne ont été joints sans les contrats y relatifs. Non retenu |
| 17 | GROUPEMENT GTL INTERNATIONAL SARL/BATCO SARL | FC | 31 | 2ème | Sur les quatre-vingt-six (86) contrats fournis dans le dossier, trente-un (31) contrats répondent aux critères demandés dans la manifestation d'intérêt, vingt-cinq (25) contrats ont des dates antérieures aux cinq dernières années, un (01) contrat dont l'objet n'a pas de lien avec la présente mission et vingt-neuf (29) contrats comportent des incohérences entre les objets, les références, les dates, les signataires et signatures sur les pages de signature ou de garde et les attestations de bonne fin. Retenu pour la suite de la procédure |
| 18 | GROUPEMENT | FC | 21 | 4ème | Sur les quatre-vingt-quatorze (94) contrats fournis dans le |

Résultats provisoires

| | | | | | |
|--------------|---|----|----|----------|--|
| | SEREIN/GRETECH | | | | dossier, vingt-un (21) contrats répondent aux critères demandés dans la manifestation d'intérêt, vingt-neuf (29) contrats ont des dates antérieures aux cinq dernières années, un (01) contrat dont l'objet n'a pas de lien avec la présente mission, trente-deux (32) contrats sans attestation de bonne fin, sept (07) contrats conclus avec des structures privées et quatre (04) contrats comportent des incohérences entre les objets, les références, les dates, les signataires et signatures sur les pages de signature ou de garde et les attestations de bonne fin. Retenu pour la suite de la procédure |
| 19 | ACROPOLE | FC | 10 | 13ème | Sur les trente-six (36) contrats fournis dans le dossier, dix (10) contrats répondent aux critères demandés dans la manifestation d'intérêt, cinq (05) contrats ont des dates antérieures aux cinq dernières années, un (01) contrat est sans attestation de bonne fin, cinq (05) contrats dont les objets n'ont pas de lien avec la présente mission, deux (02) contrats ont été conclus avec des structures privées et treize (13) contrats comportent des incohérences entre les objets, les références, les dates, les signataires et signatures sur les pages de signature ou de garde et les attestations de bonne fin. Non retenu |
| 20 | MEMO SARL | FC | 18 | 5ème | Sur les quatre-vingt-cinq (85) contrats fournis dans le dossier, dix-huit (18) contrats répondent aux critères demandés dans la manifestation d'intérêt, cinquante-sept (57) contrats ont des dates antérieures aux cinq dernières années, sept (07) contrats sont sans attestation de bonne fin et trois (03) contrats comportent des incohérences entre les objets, les références, les dates, les signataires et signatures sur les pages de signature ou de garde et les attestations de bonne fin. Retenu pour la suite de la procédure |
| 21 | GERTEC | FC | 05 | 17ème | Sur les seize (16) contrats fournis dans le dossier, cinq (05) contrats répondent aux critères demandés dans la manifestation d'intérêt, six (06) contrats sont sans attestation de bonne fin, quatre (04) contrats ont des dates antérieures aux cinq dernières années et une (01) référence similaire non conforme pour diverses incohérences. Par ailleurs deux PV de réception et une attestation de bonne ont été joints sans les contrats y relatifs. Non retenu |
| 22 | GROUPEMENT LE BATISSEUR DU BEAU SARL/SAHEL CONCEPT/BETIM SARL | FC | 22 | 3ème | Sur les trente-neuf (39) contrats fournis dans le dossier, vingt-deux (22) contrats répondent aux critères demandés dans la manifestation d'intérêt, sept (07) contrats sont sans attestations de bonne fin et dix (10) contrats comportent des incohérences entre les objets, les références, les dates, les signataires et signatures sur les pages de signature ou de garde et les attestations de bonne fin. Retenu pour la suite de la procédure |
| 23 | GID SARL | FC | 16 | 7ème | Sur les trente-trois (33) contrats fournis dans le dossier, seize (16) contrats répondent aux critères demandés dans la manifestation d'intérêt, deux (02) contrats sont sans attestations de bonne fin, sept (07) contrats dont les objets n'ont pas de lien avec la présente mission et huit (08) contrats comportent des incohérences entre les objets, les références, les dates, les signataires et signatures sur les pages de signature ou de garde et les attestations de bonne fin. Non retenu |
| 24 | CCSE | FC | 03 | 20ème | Sur les vingt-quatre (24) contrats fournis dans le dossier, trois (03) contrats répondent aux critères demandés dans la manifestation d'intérêt, sept (07) contrats sont sans attestations de bonne fin, huit (08) contrats ont des dates antérieures aux cinq dernières années, trois (03) contrats dont les objets n'ont pas de lien avec la présente mission et trois (03) contrats comportent des incohérences entre les objets, les références, les dates, les signataires et signatures sur les pages de signature ou de garde et les attestations de bonne fin. Non retenu |
| 25 | GROUPEMENT C.A.C.I/AGENCE CAURI/CET-GCE | FC | 17 | 6ème | Sur les soixante-cinq (65) contrats fournis dans le dossier, dix-sept (17) contrats répondent aux critères demandés dans la manifestation d'intérêt, vingt-deux (22) contrats sont sans attestations de bonne fin, dix (10) contrats ont des dates antérieures aux cinq dernières années, quatorze (14) contrats dont les objets n'ont pas de lien avec la présente mission, un (01) contrat conclu avec une structure privée et une (01) référence similaire non conforme pour diverses incohérences. Retenu pour la suite de la procédure |
| Lot 2 | | | | | |
| 1 | GROUPEMENT A.I.E.S | FC | 04 | 18ème ex | Sur les onze (11) contrats fournis dans le dossier, quatre (04) |

Résultats provisoires

| | | | | | |
|----|--------------------------------------|----|----|------------|---|
| | SARL/PID | | | | contrats répondent aux critères demandés dans la manifestation d'intérêt, deux (02) contrats sont sans attestation de bonne fin, cinq (05) contrats comportent des incohérences entre les objets ou références des contrats et ceux sur l'attestation de bonne fin. Non retenu |
| 2 | CROI | FC | 00 | 25ème ex | Sur les six (06) contrats fournis dans le dossier, aucun contrat ne répond aux critères demandés dans la manifestation d'intérêt. Un (01) contrat est sans attestation de bonne fin, un (01) contrat est sans page de garde ni attestation de bonne fin, quatre (04) contrats ont été conclus avec des structures privées. Par ailleurs six (06) attestations de bonne fin ont été jointes sans les contrats y relatifs. Non retenu |
| 3 | BCST | FC | 04 | 18ème ex | Sur les vingt-sept (27) contrats fournis dans le dossier, quatre (04) contrats répondent aux critères demandés dans la manifestation d'intérêt, sept (07) contrats ont des dates antérieures aux cinq dernières années, quatorze (14) contrats sont sans attestation de bonne fin, un (01) contrat dont l'objet n'a pas de lien avec la présente mission. Par ailleurs une (01) attestation de bonne fin ont été jointe sans le contrat y relatif. Non retenu |
| 4 | GROUPEMENT GEPRES SARL/ARCHI CONSULT | FC | 32 | 1er | Sur les quarante (40) contrats fournis dans le dossier, trente-deux (32) contrats répondent aux critères demandés dans la manifestation d'intérêt, un (01) contrat a une date antérieure aux cinq dernières années, trois (03) contrats sont sans attestation de bonne fin, un (01) contrat dont, seule, la phase étude a été justifiée et trois (03) contrats comportent des incohérences entre les dates d'enregistrement et celles d'approbation. Retenu pour la suite de la procédure |
| 5 | INTER-PLAN SARL | FC | 11 | 12ème | Sur les quarante (40) contrats fournis dans le dossier, onze (11) contrats répondent aux critères demandés dans la manifestation d'intérêt, vingt (20) contrats ont des dates antérieures aux cinq dernières années, quatre (04) contrats sont sans attestation de bonne fin, deux (02) contrats ont une même page de signature de contrat, deux (02) contrats comportent des incohérences de dates et un (01) contrat joint avec une page de garde uniquement. Non retenu |
| 6 | AG.I.R | FC | 00 | 25ème ex | Sur les dix-sept (17) contrats fournis dans le dossier, aucun contrat ne répond aux critères demandés dans la manifestation d'intérêt, douze (12) contrats ont été conclus avec des structures privées, un (01) contrat a une date antérieure aux cinq dernières années et quatre (04) contrats sont sans attestation de bonne fin. Non retenu |
| 7 | CARURE | FC | 07 | 15ème | Sur les trente-huit (38) contrats fournis dans le dossier, sept (07) contrats répondent aux critères demandés dans la manifestation d'intérêt, deux (02) contrats ont des dates antérieures aux cinq dernières années, neuf (09) contrats sont sans attestation de bonne fin, un (01) contrat dont l'objet n'a pas de lien avec la présente mission, un (01) contrat avec une incohérence de référence sur le contrat et l'attestation de bonne fin et dix-huit (18) contrats ont été conclus avec des structures privées. Non retenu |
| 8 | ARDI | FC | 12 | 11ème | Sur les quatre-vingt-un (81) contrats fournis dans le dossier, douze (12) contrats répondent aux critères demandés dans la manifestation d'intérêt, vingt-huit (28) contrats ont des dates antérieures aux cinq dernières années, quinze (15) contrats sont sans attestation de bonne fin, vingt-quatre (24) contrats dont les objets n'ont pas de lien avec la présente mission et deux (02) contrats ont été conclus avec des structures privées. Non retenu |
| 9 | GROUPEMENT B2i/ACET-BTP.IC SARL | FC | -- | Non classé | Irrecevable (incohérence entre les membres du groupement contenus dans l'accord de groupement et ceux sur la lettre de manifestation d'intérêt). Non retenu |
| 10 | BAC SARL | FC | 01 | 23ème ex | Sur les quatre (04) contrats fournis dans le dossier, un (01) contrat répond aux critères demandés dans la manifestation d'intérêt, un (01) contrat a une date antérieure aux cinq dernières années et deux (02) contrats sont sans attestation de bonne fin. Par ailleurs, un PV de réception provisoire a été joint sans le contrat ni l'attestation de bonne fin y relatifs. Non retenu |
| 11 | INTEGRALE IC | FC | 04 | 18ème ex | Sur les dix-sept (17) contrats fournis dans le dossier, quatre (04) contrats répondent aux critères demandés dans la manifestation d'intérêt, six (06) contrats sont sans attestations de bonne fin et sept (07) contrats comportent des incohérences entre les objets, les références, les dates, les signataires et signatures sur les pages de signature ou de |

Résultats provisoires

| | | | | | |
|----|--|----|----|----------|---|
| | | | | | garde et les attestations de bonne fin. Non retenu |
| 12 | ENGI PLANS SARL | FC | 00 | 25ème ex | Sur les vingt-un (21) contrats fournis dans le dossier, aucun ne répond aux critères demandés dans la manifestation d'intérêt, sept (07) ont des dates antérieures aux cinq dernières années, sept (07) contrats sans attestation de bonne fin, un (01) contrat dont l'objet n'a pas de lien avec la présente mission et six (06) contrats comportent des incohérences entre les objets, les références, les dates, les signataires et signatures sur les pages de signature ou de garde et les attestations de bonne fin. Non retenu |
| 13 | TRACES CONSEILS SARL | FC | 02 | 22ème | Sur les trente-deux (32) contrats fournis dans le dossier, deux (02) contrats répondent aux critères demandés dans la manifestation d'intérêt, un (01) contrat est sans attestation de bonne fin, quinze (15) contrats ont été conclus avec des structures privées et quatorze (14) contrats comportent des incohérences entre les objets, les références, les dates, les signataires et signatures sur les pages de signature ou de garde et les attestations de bonne fin. Non retenu |
| 14 | CAFI-B SARL | FC | 06 | 16ème | Sur les trente-deux (32) contrats fournis dans le dossier, six (06) contrats répondent aux critères demandés dans la manifestation d'intérêt, quatorze (14) contrats sans attestation de bonne fin, quatre (04) contrats ont des dates antérieures aux cinq dernières années et huit (08) contrats comportent des incohérences entre les objets, les références, les dates, les signataires et signatures sur les pages de signature ou de garde et les attestations de bonne fin. Non retenu |
| 15 | CETIS | FC | 15 | 9ème | Sur les quarante-sept (47) contrats fournis dans le dossier, quinze (15) contrats répondent aux critères demandés dans la manifestation d'intérêt, neuf (09) contrats ont des dates antérieures aux cinq dernières années, trois (03) contrats sont sans attestation de bonne fin, dix-huit (18) contrats dont les objets n'ont pas de lien avec la présente mission et deux (02) contrats comportent des incohérences entre les objets, les références, les dates, les signataires et signatures sur les pages de signature ou de garde et les attestations de bonne fin. Non retenu |
| 16 | BECIC | FC | 13 | 10ème | Sur les seize (16) contrats fournis dans le dossier, treize (13) contrats répondent aux critères demandés dans la manifestation d'intérêt et trois (03) contrats sont sans attestation de bonne fin. Non retenu |
| 17 | 2eC INGENIEURS CONSEILS | FC | 09 | 14ème | Sur les vingt-quatre (24) contrats fournis dans le dossier, neuf (09) contrats répondent aux critères demandés dans la manifestation d'intérêt, un (01) contrat est sans attestation de bonne fin, un (01) contrat a été conclu avec une structure privée, un (01) contrat illisible et douze (12) contrats comportent des incohérences entre les objets, les références, les dates, les signataires et signatures sur les pages de signature ou de garde et les attestations de bonne fin. Non retenu |
| 18 | L'ESPACE SARL | FC | 01 | 23ème ex | Sur les vingt-neuf (29) contrats fournis dans le dossier, un (01) contrat répond aux critères demandés dans la manifestation d'intérêt, un (01) contrat est sans attestation de bonne fin, un (01) contrat a été conclu avec une structure privée, vingt-quatre (26) contrats ont des dates antérieures aux cinq dernières années et n'a pas de lien avec la présente mission. Par ailleurs un PV de réception et une attention de bonne ont été joints sans les contrats y relatifs. Non retenu |
| 19 | GROUPEMENT GTL INTERNATIONAL SARL/BATCO SARL | FC | 31 | 2ème | Sur les quatre-vingt-six (86) contrats fournis dans le dossier, trente-un (31) contrats répondent aux critères demandés dans la manifestation d'intérêt, vingt-cinq (25) contrats ont des dates antérieures aux cinq dernières années, un (01) contrat dont l'objet n'a pas de lien avec la présente mission et vingt-neuf (29) contrats comportent des incohérences entre les objets, les références, les dates, les signataires et signatures sur les pages de signature ou de garde et les attestations de bonne fin. Retenu pour la suite de la procédure |
| 20 | GROUPEMENT SEREIN/GRETECH | FC | 21 | 4ème | Sur les quatre-vingt-quatorze (94) contrats fournis dans le dossier, vingt-un (21) contrats répondent aux critères demandés dans la manifestation d'intérêt, vingt-neuf (29) contrats ont des dates antérieures aux cinq dernières années, un (01) contrat dont l'objet n'a pas de lien avec la présente mission, trente-deux (32) contrats sans attestation de bonne fin, sept (07) contrats conclus avec des structures privées et quatre (04) contrats comportent des incohérences entre les objets, les références, les dates, les signataires et |

Résultats provisoires

| | | | | | |
|----|--|----|----|---------|--|
| | | | | | signatures sur les pages de signature ou de garde et les attestations de bonne fin. Retenu pour la suite de la procédure |
| 21 | GROUPEMEMNT ENG.S/GEFA | FC | 18 | 5ème ex | Sur les cinquante-quatre (54) contrats fournis dans le dossier, dix-huit (18) contrats répondent aux critères demandés dans la manifestation d'intérêt, huit (08) contrats ont des dates antérieures aux cinq dernières années, six (06) contrats sont sans attestation de bonne fin, huit (08) contrats ont été conclus avec des structures privées et quatorze (14) contrats comportent des incohérences entre les objets, les références, les dates, les signataires et signatures sur les pages de signature ou de garde et les attestations de bonne fin. Retenu pour la suite de la procédure |
| 22 | ACROPOLE | FC | 10 | 13ème | Sur les trente-six (36) contrats fournis dans le dossier, dix (10) contrats répondent aux critères demandés dans la manifestation d'intérêt, cinq (05) contrats ont des dates antérieures aux cinq dernières années, un (01) contrat est sans attestation de bonne fin, cinq (05) contrats dont les objets n'ont pas de lien avec la présente mission, deux (02) contrats ont été conclus avec des structures privées et treize (13) contrats comportent des incohérences entre les objets, les références, les dates, les signataires et signatures sur les pages de signature ou de garde et les attestations de bonne fin. Non retenu |
| 23 | MEMO SARL | FC | 18 | 5ème ex | Sur les quatre-vingt-cinq (85) contrats fournis dans le dossier, dix-huit (18) contrats répondent aux critères demandés dans la manifestation d'intérêt, cinquante-sept (57) contrats ont des dates antérieures aux cinq dernières années, sept (07) contrats sont sans attestation de bonne fin et trois (03) contrats comportent des incohérences entre les objets, les références, les dates, les signataires et signatures sur les pages de signature ou de garde et les attestations de bonne fin. Retenu pour la suite de la procédure |
| 24 | GERTEC | FC | 05 | 17ème | Sur les seize (16) contrats fournis dans le dossier, cinq (05) contrats répondent aux critères demandés dans la manifestation d'intérêt, six (06) contrats sont sans attestation de bonne fin, quatre (04) contrats ont des dates antérieures aux cinq dernières années et une (01) référence similaire non conforme pour diverses incohérences. Par ailleurs deux PV de réception et une attestation de bonne ont été joints sans les contrats y relatifs. Non retenu |
| 25 | GROUPEMENT LE BATISSEUR DU BEAU SARL/SAHEL CONCEPT/BETIM SARL | FC | 22 | 3ème | Sur les trente-neuf (39) contrats fournis dans le dossier, vingt-deux (22) contrats répondent aux critères demandés dans la manifestation d'intérêt, sept (07) contrats sont sans attestations de bonne fin et dix (10) contrats comportent des incohérences entre les objets, les références, les dates, les signataires et signatures sur les pages de signature ou de garde et les attestations de bonne fin. Retenu pour la suite de la procédure |
| 26 | GID SARL | FC | 16 | 8ème | Sur les trente-trois (33) contrats fournis dans le dossier, seize (16) contrats répondent aux critères demandés dans la manifestation d'intérêt, deux (02) contrats sont sans attestations de bonne fin, sept (07) contrats dont les objets n'ont pas de lien avec la présente mission et huit (08) contrats comportent des incohérences entre les objets, les références, les dates, les signataires et signatures sur les pages de signature ou de garde et les attestations de bonne fin. Non retenu |
| 27 | CCSE | FC | 03 | 21ème | Sur les vingt-quatre (24) contrats fournis dans le dossier, trois (03) contrats répondent aux critères demandés dans la manifestation d'intérêt, sept (07) contrats sont sans attestations de bonne fin, huit (08) contrats ont des dates antérieures aux cinq dernières années, trois (03) contrats dont les objets n'ont pas de lien avec la présente mission et trois (03) contrats comportent des incohérences entre les objets, les références, les dates, les signataires et signatures sur les pages de signature ou de garde et les attestations de bonne fin. Non retenu |

Résultats provisoires

| | | | | | |
|----|--|----|----|------|---|
| 28 | GROUPEMENT C.A.C./AGENCE CAURI/CET-GCE | FC | 17 | 7ème | Sur les soixante-cinq (65) contrats fournis dans le dossier, dix-sept (17) contrats répondent aux critères demandés dans la manifestation d'intérêt, vingt-deux (22) contrats sont sans attestations de bonne fin, dix (10) contrats ont des dates antérieures aux cinq dernières années, quatorze (14) contrats dont les objets n'ont pas de lien avec la présente mission, un (01) contrat conclu avec une structure privée et une (01) référence similaire non conforme pour diverses incohérences. Non retenu |
|----|--|----|----|------|---|

Légende :

FC : Fourni conforme

FNC : Fourni non conforme

NB : le classement des candidats s'est fait uniquement sur la base des références similaires.

MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Demande de Propositions : N°2017-019P/MEA/SG/DMP du 16/10/2017 Contrôle et surveillance des travaux d'aménagement de pistes de désenclavement des sites d'accueil des villages affectés par la construction du barrage de Samendeni (PDIS). Financement : compte trésor
Date d'ouverture des plis: 18 décembre 2017 Date d'ouverture des offres financières : 29 janvier 2018 Nombre de plis reçus: six (06) Nombre de lot: quatre (04) Score technique minimum : 75/100 Méthode de sélection: Qualité-coût (80/20)

| Soumissionnaire | Note technique | Offre financière (FCFA TTC) | | Note financière /100 | Note technique pondérée | Note financière pondérée | Note globale | Rang |
|--|---|-----------------------------|-----------------|----------------------|-------------------------|--------------------------|--------------|-------|
| | | Montant lu | Montant corrigé | | | | | |
| Lot 1 : Contrôle et surveillance des travaux de réhabilitation de la piste rurale tronçon Badoville - Soungalodaga - Koumbadougou | | | | | | | | |
| AICET Sarl | 97 | 62 034 960 | 62 034 960 | 100 | 77,6 | 20,00 | 97,6 | 1er |
| SERAT | 97,5 | 92 394 000 | 92 394 000 | 67,14 | 78 | 13,42 | 91,42 | 2ième |
| Groupement TECHNI-CONSULT/MEMO | 87,5 | 77 810 026 | 77 810 026 | 79,73 | 70 | 15,94 | 85,94 | 4ième |
| AC3E Sarl | 85,3 | 77 691 200 | 77 691 200 | 79,85 | 68,24 | 15,96 | 84,20 | 5ième |
| ACE CONSULT | 87 | 155 170 000 | 155 170 000 | 39,98 | 69,6 | 7,99 | 77,59 | 6ième |
| CETRI | 98 | 114 264 439 | 114 264 439 | 54,29 | 78,4 | 10,85 | 89,25 | 3ième |
| Attributaire | AICET Sarl pour un montant de soixante-deux millions trente-quatre mille neuf cent soixante (62 034 960) F CFA TTC avec un délai d'exécution de huit (08) mois | | | | | | | |
| Lot 2 : Contrôle et surveillance des travaux de réhabilitation de la piste rurale tronçon Samourgouan -N'gana- Sikorola | | | | | | | | |
| AICET Sarl | 97 | 62 034 960 | 62 034 960 | 100,00 | 77,6 | 20,00 | 97,6 | 1er |
| SERAT | 97,5 | 92 394 000 | 92 394 000 | 67,14 | 78 | 13,42 | 91,42 | 2ième |
| Groupement TECHNI-CONSULT/MEMO | 87,5 | 77 810 026 | 77 810 026 | 79,73 | 70 | 15,94 | 85,94 | 4ième |
| AC3E Sarl | 84,1 | 77 691 200 | 77 691 200 | 79,85 | 67,28 | 15,96 | 83,24 | 5ième |
| ACE CONSULT | 87 | 155 170 000 | 155 170 000 | 39,98 | 69,6 | 7,99 | 77,59 | 6ième |
| CETRI | 98 | 102 701 914 | 102 701 914 | 54,29 | 78,4 | 12,08 | 90,48 | 3ième |
| Attributaire | AICET Sarl pour un montant de soixante-deux millions trente-quatre mille neuf cent soixante(62 034 960) F CFA TTC avec un délai d'exécution de huit (08) mois. | | | | | | | |
| Lot 3 : Contrôle et surveillance des travaux de réhabilitation de la piste rurale tronçon Dandé-Guiguima-Sadina | | | | | | | | |
| AICET Sarl | 97 | 62 034 960 | 62 034 960 | 100,00 | 77,6 | 20,00 | 97,6 | 1er |
| SERAT | 97,5 | 92 394 000 | 92 394 000 | 67,14 | 78 | 13,42 | 91,42 | 3ième |
| Groupement TECHNI-CONSULT/MEMO | 87,5 | 77 810 026 | 77 810 026 | 79,73 | 70 | 15,94 | 85,94 | 4ième |
| AC3E Sarl | 85,3 | 77 691 200 | 77 691 200 | 79,85 | 68,24 | 15,96 | 84,20 | 5ième |
| ACE CONSULT | 87 | 155 170 000 | 155 170 000 | 39,98 | 69,6 | 7,99 | 77,59 | 6ième |
| CETRI | 98 | 75 092 250 | 75 092 250 | 82,61 | 78,4 | 16,52 | 94,92 | 2ième |
| Attributaire | AICET Sarl pour un montant de soixante-deux millions trente-quatre mille neuf cent soixante(62 034 960) F CFA TTC avec un délai d'exécution de huit (08) mois | | | | | | | |
| Lot 4 : Contrôle et surveillance des travaux de réalisation de la piste rurale tronçon Sadina-Kokoro | | | | | | | | |
| AICET Sarl | 97 | 70 238 792 | 70 238 792 | 100,00 | 77,6 | 20,00 | 97,6 | 1er |
| SERAT | 97,5 | 104 636 500 | 104 636 500 | 67,13 | 78 | 13,42 | 91,42 | 3ième |
| Groupement TECHNI-CONSULT/MEMO | 87,5 | 88 531 034 | 88 531 034 | 79,34 | 70 | 15,86 | 85,86 | 4ième |
| AC3E Sarl | 84,1 | 91 193 350 | 91 193 350 | 77,02 | 67,28 | 15,40 | 82,68 | 5ième |
| ACE CONSULT | 87 | 178 475 000 | 178 475 000 | 39,35 | 69,6 | 7,87 | 77,47 | 6ième |
| CETRI | 98 | 85 854 588 | 85 854 588 | 82,81 | 78,4 | 16,36 | 94,76 | 2ième |
| Attributaire | AICET Sarl pour un montant de soixante-dix millions deux cent trente-huit mille sept cent quatre-vingt-douze (70 238 792) F CFA TTC avec un délai d'exécution de neuf (09) mois | | | | | | | |

Résultats provisoires

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE NUMERIQUE ET DES POSTES

RECTIFICATIF PORTANT SUR L'OMISSION D'UN MEMBRE DU GROUPEMENT DU 4^{ème} CABINET DANS L'ORDRE

Rectificatif

MANIFESTATION D'INTERET N°0012/2017/MDENP/SG/ANPTIC/PRM POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS EN VUE DE LA MISE EN ŒUVRE DU GUICHET VIRTUEL UNIQUE DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE BURKINABE ET DE LA REFORME DES SITES WEB DE L'ADMINISTRATION (GV/RSWA)

Financement : CREDIT IDA 5963-BF du 03/03/2017

- Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) : Lettre N°2017-063/MDENP/SG/ANPTIC/SG/PRM du 26/12/2017- Référence de l'avis de publication : N°2202-2203 du lundi 11 et mardi 12 décembre 2017 - Date d'ouverture des plis : 29/12/2017 - Date de délibération : 19/01/2018 - Nombre de plis : 11 - Méthode de sélection : Qualité coût

| N° d'ordre | Cabinets | DOMAINE DE QUALIFICATION | MISSIONS SIMILAIRES PERTINENTES EN RAPPORT AVEC LA MISSION | OBSERVATIONS |
|------------|--|--------------------------|--|--------------------------------------|
| 01 | SWITCH MAKER SARL | OK | 21 | Retenu pour la suite de la procédure |
| 02 | GROUPEMENT EXPERCO INTERNATIONAL ET UNIFORCE INFORMATIQUE | OK | 19 | Retenu pour la suite de la procédure |
| 03 | GROUPEMENT GEEXCO/ALPHA ENGINEERING/WEB DESIGN TUNISIE SARL/EXPERTS D'AFRIQUE INC/DAYRUX | OK | 16 | Retenu pour la suite de la procédure |
| 04 | GROUPEMENT AVEPLUS/YULCOM/SMILE/RWANDA ONLINE | OK | 14 | Retenu pour la suite de la procédure |
| 05 | GROUPEMENT GAINDE 2000/SIBERTRON SARL | OK | 13 | Retenu pour la suite de la procédure |
| 06 | GROUPEMENT BNS ENGINEERING/AGENCE MIR SARL | OK | 12 | Retenu pour la suite de la procédure |
| 07 | GROUPEMENT AZHAR INTERNATIONAL SARL/LEZARD COM/CYNAPSYS | OK | 11 | Non retenu |
| 08 | GROUPEMENT SOFNET/SPECTRUM GROUP SAS | OK | 11 | Non retenu |
| 09 | GROUPEMENT SEIDOR SA/ICOMG/BTESA | OK | 09 | Non retenu |
| 10 | ST2I | OK | 02 | Non retenu |
| 11 | GROUPEMENT MEDIANET/A&C TECHNOLOGIES PROMOTION | OK | 0 | Non retenu |

MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT

DEMANDE DE PROPOSITION N° 2017-324/MUH/SG/DMP DU 17 NOVEMBRE 2017 RELATIVE A L'ELABORATION DES PLANS D'OCCUPATION DES SOLS (POS) DES VILLES DE GAOUA, DEDOUGOU, DORI ET KAYA.

Financement : Budget de l'Etat, gestion 2018 - Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) : N°2017-352/MUH/SG/DMP du 28 décembre 2017 - Nombre de plis reçus : cinq (05) plis - Nombre de plis arrivés hors délais : 00

Date d'ouverture des plis : 18 décembre 2017 - Publication : Quotidien des Marchés Publics n°2127 du 28 août 2017

Date de délibération : 05 janvier 2018

| SOUSSIONNAIRES | LOT | TOTAL (100 points) | RANG | OBSERVATIONS |
|------------------------------|-----|--------------------|------------------|--------------|
| G2 CONCEPTION INTERNATIONNAL | 1 | 94 | 1 ^e | Retenu |
| AGENCE PERSPECTIVE | | 93 | 2 ^{ème} | Conforme |
| AAPUI | | 92 | 3 ^{ème} | Conforme |
| Groupement ARCADE/ACROPOLE | 2 | 95 | 1 ^{er} | Retenu |
| AAPUI | | 94 | 2 ^{ème} | Conforme |
| AGENCE PERSPECTIVE | | 93 | 3 ^{ème} | Conforme |
| G2 CONCEPTION INTERNATIONNAL | | 91 | 4 ^{ème} | Conforme |
| CREA | | 88 | 5 ^{ème} | Conforme |
| AGENCE PERSPECTIVE | 3 | 95 | 1 ^{er} | Retenu |
| AAPUI | | 94 | 2 ^{ème} | Conforme |
| G2 CONCEPTION INTERNATIONNAL | | 91 | 3 ^{ème} | Conforme |
| Groupement ARCADE/ACROPOLE | | 90 | 4 ^{ème} | Conforme |
| CREA | | 88 | 5 ^{ème} | Conforme |
| AAPUI | 4 | 94 | 1 ^{er} | Retenu |
| AGENCE PERSPECTIVE | | 93 | 2 ^{ème} | Conforme |
| G2 CONCEPTION INTERNATIONNAL | | 91 | 3 ^{ème} | Conforme |
| CREA | | 88 | 4 ^{ème} | Conforme |

Résultats provisoires

FOCUS SAHEL DEVELOPMENT

Demande de proposition n° 0001/2018/FSD/DT du 15 janvier 2018 pour le suivi-contrôle des travaux de réhabilitation d'infrastructures des directions régionales de la Santé de FADA, DEDOUGOU et ZINIARE au profit du Ministère de la Santé;
Lettre de demande de propositions : N° 0001/2018/FSD/DT du 15 janvier 2018. Nombre de plis reçu : 06,
Date d'ouverture des plis : 31 janvier 2018; Financement : Budget Etat, gestion 2017-2018 ;
Date de délibération: 21 février 2018 ; Méthode de sélection : Sélection sur le budget déterminé ; Score minimum requis : 75 points

Lot1 : suivi-contrôle des travaux de réhabilitation d'infrastructures de la direction régionale de la Santé de Dédougou

| Rang | Soumissionnaire | Note pondérée sur 100 | Observations |
|------------------|------------------------|-----------------------|---|
| 1 ^{er} | LE BATISSEUR DU BEAU | 91 | Qualifié et déjà retenu au lot 3 |
| 2 ^{ème} | PID | 90 | Retenu pour l'ouverture de son offre financière |
| 3 ^{ème} | Groupement SER2i/TA_IC | 83 | Qualifié |
| 4 ^{ème} | B2i | 80 | Qualifié |
| 5 ^{ème} | BAUPLAN | 76 | Qualifié |

Conclusion Le cabinet PID a été retenu pour l'ouverture de son offre financière

Lot2: suivi-contrôle des travaux de réhabilitation d'infrastructures de la direction régionale de la Santé de Ziniaré

| Rang | Soumissionnaire | Note pondérée sur 100 | Observations |
|------------------|------------------------|-----------------------|---|
| 1 ^{er} | LE BATISSEUR DU BEAU | 91 | Qualifié et déjà retenu au lot 3 |
| 2 ^{ème} | PID | 90 | Qualifié et déjà retenu au lot 1 |
| 3 ^{ème} | Groupement SER2i/TA_IC | 83 | Retenu pour l'ouverture de son offre financière |
| 4 ^{ème} | B2i | 80 | Qualifié |
| 5 ^{ème} | BAUPLAN | 76 | Qualifié |

Conclusion Le Groupement SER2i/TA_IC a été retenu pour l'ouverture de son offre financière

Lot3: suivi-contrôle des travaux de réhabilitation d'infrastructures de la direction régionale de la Santé de Fada

| Rang | Soumissionnaire | Note pondérée sur 100 | Observations |
|------------------|------------------------|-----------------------|---|
| 1 ^{er} | LE BATISSEUR DU BEAU | 91 | Retenu pour l'ouverture de son offre financière |
| 2 ^{ème} | PID | 90 | Qualifié |
| 3 ^{ème} | TRACES CONSEILS | 85 | Qualifié |
| 4 ^{ème} | Groupement SER2i/TA_IC | 83 | Qualifié |
| 5 ^{ème} | B2i | 80 | Qualifié |
| 6 ^{ème} | BAUPLAN | 76 | Qualifié |

Conclusion LE BATISSEUR DU BEAU a été retenu pour l'ouverture de son offre financière

OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Demande de propositions n°06/2017 pour l'amélioration du SIG et la sectorisation-modélisation du réseau d'eau potable de la Direction Régionale de Ouagadougou dans le cadre du projet Ziga II - Lettre d'invitation CAM n°004235 à 004237 du 23 novembre 2017- Réf: Financement W: AFD convention W CBF 118601 F-, Nombre de plis: 04, Date d'ouverture des plis: 12 Septembre 2017- Date de Délibération de la CAM: 24 Novembre 2017

| Soumissionnaires | Note technique sur 100 | Observations | Classement |
|---|------------------------|--------------|------------------|
| Groupement SAFEGE / AGEM | 78,42 | Retenu | 3 ^{ème} |
| Groupement SEURECA / SEM / AECI | 85,92 | Retenu | 2 ^{ème} |
| Groupement MERLIN / GEOMAP / MERLIN AFRIQUE OUEST | 86 | Retenu | 1 ^{er} |
| Groupement 1 G2C / IGIP AFRIQUE | 76,92 | Retenu | 4 ^{ème} |

SOCIETE NATIONALE D'AMENAGEMENT DES TERRAINS URBAINS

COMMUNIQUE

Le Directeur Général de la Société Nationale d'Aménagement des Terrains Urbains (SONATUR), Président de la Commission d'Attribution des Marchés informe les candidats intéressés par l'avis à manifestation d'intérêt N°2018-003/DG.SONATUR/RA relatif à l'étude pour la sécurisation du système d'information de la SONATUR paru dans la revue des marchés publics N°2256 du 23 février 2018, qu'ils doivent intégrer dans leur dossier de soumission, l'agrément technique en matière informatique conformément à l'arrêté interministériel N°2016/040/MDENP/MINEFID du 10 novembre 2016.

Le Directeur Général P.I

Caroline J. F. TIENDREBEGO/NAMOANO

Marchés Publics

APPELS D'OFFRES *DES MINISTRES ET INSTITUTIONS* *MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES*

- | | |
|--|-------------------|
| * Marchés de Fournitures et Services courants | P. 18 à 23 |
| * Marchés de Travaux | P. 24 à 26 |
| * Marchés de Prestations Intellectuelles | P. 27 à 30 |

Fournitures et Services courants

AUTORITE DE REGULATION DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Acquisition d'imprimés et de gadgets publicitaires au profit de l'ARCOP

**Avis d'appel d'offres ouvert à commandes
no2018-01/ARCOP/SP/PRM du 20 février 2018
Financement : Budget ARCOP, gestion 2018**

1. Dans le cadre de l'exécution du programme d'activités 2018 de l'Autorité de régulation de la commande publique (ARCOP), le Secrétaire permanent lance un appel d'offres à commandes pour l'acquisition d'imprimés et de gadgets publicitaires au profit de l'ARCOP.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes morales ou physiques agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots répartis comme suit :

Lot 1 : acquisition de divers imprimés publicitaires;

Lot 2 : acquisition de divers gadgets publicitaires.

Les soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour un ou les deux lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

Cet appel d'offres est régi par la loi n°039-2016/AN du 02 décembre 2016 portant réglementation générale de la commande publique et ses textes d'application.

3. Chaque lot fera l'objet d'un contrat. Le délai de validité du contrat est l'année budgétaire 2018 et le délai d'exécution de chaque commande sera de quinze (15) jours.

4. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres au secrétariat du Secrétaire Permanent de l'Autorité de régulation de la commande publique sis immeuble ARCOP, Avenue de l'Europe, face coté sud de la délégation de l'Union Européenne; Tél. : 25 46 26 43.

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier d'appel d'offres au Secrétariat Permanent de l'Autorité de régulation de la commande publique sis immeuble ARCOP, face coté sud de l'Union Européenne; Tél. : 25 46 26 42, moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) F CFA par lot auprès du régisseur de recettes de la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF).

6. Les offres présentées en un original et deux (2) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

? Sept cent mille (700 000) francs CFA pour le lot 1;

? trois cent mille (300 000) francs CFA pour le lot 2

devront parvenir ou être remises au Secrétaire Permanent de l'Autorité de régulation de la commande publique sis immeuble ARCOP, face coté sud de l'Union Européenne; Tél. : 25 46 26 43, au plus tard **le Vendredi 09 mars 2018 à 9h 00 GMT** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de quatre vingt dix (90) jours, à compter de la date de remise des offres.

8. L'Administration se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à toute ou partie du présent appel d'offres.

Le Secrétaire permanent

Tahirou SANOU

AUTORITE DE REGULATION DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Acquisition d'équipements de mise à niveau et mise à niveau de l'infrastructure de communication de l'ARCOP

Avis de demande de prix
n°2018-01/ARCOP/SP/PRM du 22/02/2018
Financement : Budget ARCOP, gestion 2018

1. Dans le cadre de l'exécution du programme d'activités 2018 de l'Autorité de régulation de la commande publique (ARCOP), le Secrétaire permanent de l'Autorité de régulation de la commande publique (ARCOP) lance une demande de prix pour l'acquisition d'équipements de mise à niveau et mise à niveau de l'infrastructure de communication de l'ARCOP.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'Autorité contractante de leur pays d'établissement ou de base fixe
Les acquisitions sont en un lot unique.

3. Le délai d'exécution du contrat est de trois (3) mois.

4. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat du Secrétaire Permanent de l'Autorité de régulation de la commande publique (ARCOP) sis avenue de l'Europe, face Délégation de l'Union Européenne; Tél. : 25 46 26 43; Fax : 25 30 53 01.

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat Permanent de l'Autorité de régulation de la commande publique sis avenue de l'Europe, face Délégation de l'Union Européenne; Tél. : 25 46 26 43; Fax : 25 30 53 01, moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) F CFA auprès du régisseur de recettes de la Direction générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DGC-MEF).

6. Les offres présentées en un original et trois (3) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au secrétariat du Secrétaire Permanent de l'Autorité de régulation de la commande publique (ARCOP) sis immeuble avenue de l'Europe, face Délégation de l'Union Européenne; Tél. : 25 46 26 43; Fax : 25 30 53 01, au plus tard **le 15 mars 2018 à 9h 00 heure locale**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours, à compter de la date de remise des offres.

8. L'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de demande de prix.

Le Secrétaire Permanent

Tahirou SANOU

MINISTERE DE LA COMMUNICATION CHARGE DES RELATIONS AVEC LE CONSEIL NATIONAL DE LA TRANSITION

Fourniture de divers consommables au profit des Editions Sidwaya

Avis de demande de prix
n° 08-2018/MCRP/SG/DGES/PRM du 20 février 2018
Financement : Budget des Editions Sidwaya – gestion 2018

Le Directeur Général des Editions Sidwaya lance une demande de prix pour la fourniture de divers consommables au profit des Editions Sidwaya.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.

-L'acquisition de mobiliers de bureau se compose en trois (3) lots :

- lot 1 : fourniture de matériels péri-informatiques;
- lot 2 : fourniture de produits d'entretien et de nettoyage ;
- lot 3 : fourniture de divers consommables.

Le délai de livraison ne devrait pas excéder quinze (15) jours.

Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés Publics des Editions Sidwaya 01 BP 507 Ouagadougou 01 – tél : 25 31 32 96.

Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics des Editions Sidwaya 01 BP 507 Ouagadougou 01, Tel : 25 31 32 96, secteur 3, Rue du marché, moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) F CFA pour chaque lot à l'agence comptable des Editions Sidwaya.

Les offres présentées en un (01) original et trois (3) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) francs CFA pour chaque lot devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics des Editions Sidwaya 01 BP 507 Ouagadougou 01 – tél : 25 31 32 96, avant le **09 mars 2018 à 9heures 00**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours, à compter de la date de remise des offres.

Le président de la Commission d'attribution des marchés

Rabankhi Abou-Bâkr ZIDA

Chevalier de l'Ordre de Mérite des Arts,
des Lettres et de la Communication

Fournitures et Services courants

CENTRALE D'ACHAT DES MÉDICAMENTS ESSENTIELS GÉNÉRIQUES ET DES CONSOMMABLES MÉDICAUX

Acquisition de deux (02) groupes électrogènes de type normal / secours

Avis de demande de prix
N°002/DG/DP.AA/CAMEG/2017
Financement : Budget CAMEG, exercice 2017

1. La Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels Génériques et des Consommables Médicaux (CAMEG) lance un appel d'offres pour la fourniture et l'installation de deux (02) groupes électrogènes de type normal / secours au profit de ses agences commerciales de Ouahigouya et de Bobo Dioulasso.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.
Les acquisitions se décomposent en un lot unique.
3. Le délai de livraison est de deux (02) mois.
4. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix référencé sous le numéro N°002/DG/DP.AA/CAMEG/2017 auprès du Secrétariat du Directeur Général de la CAMEG, à l'adresse suivante :
Secrétariat du Directeur Général de la CAMEG
01 BP 4877 Ouagadougou 01, BURKINA FASO
Tel: (226) 50 37 37 50/51/52
Fax: (226) 50 37 37 57
E-mail : cameg@cameg.bf
5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la même adresse moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA.
6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse ci-dessus indiquée, avant **le mardi 06 mars 2018 à 14h00mn TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la CAMEG ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.
7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai maximum de soixante (60) jours, à compter de la date de remise des offres.

Le Directeur Général
Dr Charlemagne GNOULA

CENTRALE D'ACHAT DES MÉDICAMENTS ESSENTIELS GÉNÉRIQUES ET DES CONSOMMABLES MÉDICAUX

Acquisition de matériel informatique

Avis de demande de prix
N°003/DG/DP.AA/CAMEG/2017
Financement : Budget CAMEG, exercice 2017

1. La Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels Génériques et des Consommables Médicaux (CAMEG) lance un appel d'offres pour la fourniture de matériel informatique composé d'ordinateurs portables et des kits écran, clavier et souris.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.
Les acquisitions se décomposent en deux lots réparties comme suit :
 - Lot 1 : seize (16) ordinateurs portables ;
 - Lot 2 : dix-huit (18) kits (chaque kit est composé d'un écran, d'un clavier et d'une souris).Les soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour un ou l'ensemble des deux lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.
3. Le délai de livraison est d'un (01) mois.
4. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix référencé sous le numéro N°003/DG/DP.AA/CAMEG/2017 auprès du Secrétariat du Directeur Général de la CAMEG, à l'adresse suivante :
Secrétariat du Directeur Général de la CAMEG
01 BP 4877 Ouagadougou 01, BURKINA FASO
Tel: (226) 50 37 37 50/51/52
Fax: (226) 50 37 37 57
E-mail : cameg@cameg.bf
5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la même adresse moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA par lot.
6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent mille (300 000) francs CFA par lot devront parvenir ou être remises à l'adresse ci-dessus indiquée, avant **le mercredi 07 mars 2018 à 14h00mn TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la CAMEG ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.
7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai maximum de soixante (60) jours, à compter de la date de remise des offres.

Le Directeur Général
Dr Charlemagne GNOULA

MINISTERE DE LA SANTE

Acquisition d'un (01) véhicule 4x4 station wagon spécialement aménagé en ambulance et d'une (01) voiture particulière station wagon au profit de hôpital de district de bogodogo

Avis d'appel d'offre ouvert
n° 2018/004/MS/SG/HDB/DG du 15 février 2018
Financement : BUDGET DE HDB GESTION 2018

Le Directeur des marchés publics de l'Hôpital de District de Bogodogo lance un appel d'offres ouvert pour l'acquisition d'un (01) véhicule 4x4 station wagon spécialement aménagé en ambulance et d'une (01) voiture particulière station wagon au profit de hôpital de district de Bogodogo.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Le présent appel d'offres est en un (01) seul lot : acquisition d'un (01) véhicule 4x4 station wagon spécialement aménagé en ambulance et d'une (01) voiture particulière station wagon.

Le délai de livraison est de soixante (60) jours.

Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres dans les bureaux de la Direction des marchés publics de HDB les jours ouvrables de 8 h 00mn à 15h 30mn.

Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier d'appel d'offres à la Direction des marchés publics de HDB moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA à l'agence comptable de HDB.

Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de un million quatre cent mille (1 400 000) FCFA devront parvenir ou être remises au service des marchés de fournitures et services de la Direction des marchés publics de HDB, avant le **28 mars 2018 09 heures T.U.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des marchés publics ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de quatre vingt dix (90) jours, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la commission d'attribution des marchés

Lassina OUATTARA

ECOLE NATIONALE DE L'ELEVAGE ET DE LA SANTE ANIMALE (ENESA)

Acquisition de cheptels au profit de l'Ecole Nationale de l'Elevage et de la Santé Animale (ENESA)

Avis de Demande de Prix à commande
n°2018-002/MRAH/SG/ENESA/DG/PRM du 22/02/2018
Financement : Budget de l'ENESA – gestion 2018

La personne Responsable des Marchés de l'Ecole Nationale de l'Elevage et de la Santé Animale lance une demande de prix à commandes pour l'acquisition de cheptels au profit de l'Ecole Nationale de l'Elevage et de la Santé Animale (ENESA).

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou base fixe.

Les services demandés sont en deux lots :

-lot 01 : Acquisition de poussins et cailles;

-lot 02 : Acquisition de bovins, caprins, ovins et porcins.

Le délai de validité du contrat est l'année budgétaire 2018 et le délai de livraison de chaque ordre de commande est de quatorze (14) jours pour chaque lot.

Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés (PRM), 03 BP 7026 Ouagadougou 03 TEL 50 50 80 54

Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la PRM de l'Ecole Nationale de l'Elevage et de la Santé Animale, sise côté Ouest de la Station TOTAL zone du bois 03 BP 7026 Ouagadougou 03, TEL : 50 50 80 54 moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20.000) Francs CFA à l'Agence comptable de l'ENESA.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de soixante mille (60.000) Francs CFA pour le lot 01 et cinq cent mille (500.000) francs CFA pour le lot 02 devront parvenir ou être remises à la PRM de l'Ecole Nationale de l'Elevage et de la Santé Animale 03 BP 7026 Ouagadougou 03 TEL 50 50 80 54, au plus tard le **09 mars 2018 à 9heures 00.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai maximum de soixante (60) jours, à compter de la date de remise des offres.

**La Personne Responsable des Marchés,
Présidente de la Commission d'Attribution des Marchés**

SAWADOGO/BOLY Hafsatou

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES

Impression de cartes

Avis de demande de prix
n°2018-002/MI/SG/IGB du

Financement : BUDGET INSTITUT GEOGRAPHIQUE
DU BURKINA - GESTION 2018

Le Président de la Commission d'Attribution des marchés de l'Institut Géographique du Burkina lance une demande de prix pour l'impression de cartes.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'Autorité contractante de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Les prestations sont constituées en un lot unique.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2018 et renouvelable, une seule fois.

Le délai d'exécution de chaque commande est de sept (07) jours

Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction Administrative et Financière de l'Institut Géographique du Burkina (IGB).

Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction Générale de l'Institut Géographique du Burkina, sis au 651, Avenue de l'Indépendance, tél : 50 32 48 23 / 24 Fax : 50 30 09 59 moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA à l'Agence Comptable de l'Institut Géographique du Burkina (IGB).

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de six cent mille (600 000) francs CFA et devront parvenir ou être remises à l'adresse de la Direction Générale de l'Institut Géographique du Burkina, avant le **09 mars 2018 à 9heures 00.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai maximum de soixante (60) jours, à compter de la date de remise des offres.

Abdoulaye BELEM

Chevalier de l'Ordre National

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES

Entretien et réparation des véhicules automobiles de l'Institut Géographique du Burkina

Avis de demande de prix
n°2018-001/MI/SG/IGB du

Financement : BUDGET INSTITUT
GEOGRAPHIQUE DU BURKINA - GESTION 2018

Le Président de la commission d'attribution des marchés de l'Institut Géographique du Burkina lance une demande de prix pour l'entretien et la réparation des véhicules automobiles.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Les prestations (ou service) se décomposent en deux (02) lots,
- lot 1 : Entretien et réparation des véhicules automobiles
- lot 2 : Réparation des véhicules automobiles accidentés

Le délai de livraison ou d'exécution ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2018 et renouvelable, une seule fois. Le délai d'exécution de chaque commande est de sept (07) jours pour le lot 1 et de 1 mois pour le lot2.

Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction Administrative et Financière de l'Institut Géographique du Burkina (IGB).

Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction Générale de l'Institut Géographique du Burkina, sis au 651, Avenue de l'Indépendance, tél : 25 32 48 23 / 24 - Fax : 25 30 09 59 moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA par lot à l'Agence Comptable de l'Institut Géographique du Burkina.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cent cinquante mille (150 000) francs CFA pour le lot 1 et de cent mille (100 000) pour le lot 2 devront parvenir ou être remises à l'adresse de la Direction Générale de l'Institut Géographique du Burkina, avant le **09 mars 2018 à 9heures 00.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai maximum de soixante (60) jours, à compter de la date de remise des offres.

Abdoulaye BELEM

Chevalier de l'Ordre National

L'OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT (ONEA)

Fourniture de trente (30) Terminaux de Télé Relève (TRP) au profit de l'ONEA

Avis de demande de prix
n°006/2018/ONEA/OG/OM/SMFS
Financement: Budget ONEA gestion 2018

Le Directeur Général de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA) lance un avis de demande de prix pour la fourniture de trente (30) Terminaux de Télé Relève (TRP) au profit de l'ONEA.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de leur pays d'établissement ou de base fixe.

-L'acquisition est constituée d'un (01) lot unique: « fourniture de trente (30) Terminaux de Télé Relève (TRP) au profit de l'ONEA ».

Le délai de livraison est de deux (02) mois.

Les personnes éligibles intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à la caisse de la Direction Financière au siège de l'ONEA, 220 Avenue de l'ONEA, secteur 12 (Pissy), Tél: 254319 00 à 08.

Toute personne éligible intéressée par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la caisse de la Direction financière, moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) Francs CFA.

Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux instructions aux soumissionnaires et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million. (1 000 000) Francs CFA, devront parvenir ou être remises au siège de l'ONEA, Secrétariat courrier arrivée de la Direction Générale de l'ONEA, 220 Avenue de l'ONEA, secteur 12 (Pissy), au plus tard le **09 mars 2018 à 9heures 00.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne pourra pas être tenue pour responsable de la non réception de l'offre expédiée par le candidat.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours à compter de la date limite de remise des offres.

Le Directeur Général,

Arba Jules OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre

L'OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT (ONEA)

Fourniture de deux (02) véhicules à l'ONEA

Avis de Demande de Prix
n°00712018/ONEAIDG/DM
Financement : Budget ONEA 2018

Le Directeur Général, Président de la commission d'attribution des marchés de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA), lance un avis de demande de prix pour la fourniture de deux véhicules à l'ONEA.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de leur pays d'établissement ou de base fixe.

-L'acquisition est en lot unique: « fourniture de deux véhicules à l'ONEA ».

Le délai de livraison est de deux (02) mois.

Les personnes éligibles intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction Financière au siège de l'ONEA, 220 Avenue de l'ONEA, Tél: 25431900 à 08. .

Toute personne éligible intéressée par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la caisse de la Direction financière, moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) Francs CFA.

Les offres présentées en un original et deux (2) copies, conformément aux instructions aux soumissionnaires et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de un million (1 000 000) Francs CFA, devront parvenir ou être remises au siège de l'ONEA, Secrétariat de la Direction Générale de l'ONEA, 220 Avenue de l'ONEA, secteur 12, Pissy, Tél: 254319 00 à 08, au plus tard le **09 mars 2018 à 9heures 00.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne pourra pas être tenue pour responsable de la non réception de l'offre expédiée par le candidat.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours à compter de la date limite de remise des offres.

Le Directeur Général

Arba Jules OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre National

SOCIETE NATIONALE DE L'AMENAGEMENT DES TERRES ET DE L'EQUIPEMENT RURAL

Travaux d'aménagement de 85,68 ha de bas-fonds de type « PAFR » dans les régions du Nord, du Plateau Central et du Centre au profit du Programme de développement de la Petite Irrigation Villageoise (PIIV)

**Avis d'appel d'offres ouvert
n°2018 -004/SONATER/DG/SPM**

Financement : PPIV – Budget de l'Etat, exercice 2018

Dans le cadre de l'exécution de son Programme de Travail et de Budget Annuel 2018, le Programme de développement de la Petite Irrigation Villageoise (PIIV) a bénéficié de ressources financières du Budget de l'Etat pour l'exécution des travaux d'aménagement de 85,68 ha de bas-fonds de type « PAFR » dans les régions du Nord, du Plateau Central et du Centre du Burkina Faso. A cet effet, la Société Nationale de l'Aménagement des Terres et de l'Equipement Rural (SONATER) a été désignée comme maître d'ouvrage délégué.

Le Directeur Général, Président de la commission d'attribution des marchés de la SONATER lance un appel d'offres ouvert pour l'exécution des travaux d'aménagement de bas-fonds de type « PAFR », dans les régions du Nord, du Plateau Central et du Centre au profit du PPIV.

Les travaux, objet du présent appel d'offres seront réalisés en deux (02) lots distincts tels qu'indiqués ci-dessous :

- lot 1 : Travaux d'aménagement de 35,55 ha de bas-fonds de type « PAFR » dans la province du Zoundoma.
- lot 2 : Travaux d'aménagement de 50,13 ha de bas-fonds de type « PAFR » dans les provinces du Kourwéogo et du Kadiogo.

Les soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour un ou l'ensemble des lots.

Aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes agréés (agrément technique TC minimum) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Le délai d'exécution des travaux est de quatre (04) mois pour chacun des lots 1 et 2.

Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires ou consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres dans les bureaux de la Direction Générale de la SONATER, 387 Avenue de la Grande Chancellerie, 01 BP 1950 Ouagadougou 01, téléphone : 25 30 74 08, E-mail : ssecretariatdg@yahoo.fr .

Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier d'appel d'offres dans les bureaux de la SONATER moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- lot 1 : cent cinquante mille (150 000) francs CFA;
- lot 2 : cent cinquante mille (150 000) francs CFA.

Les offres, présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- ∞ lot 1 : deux millions cinq cent mille (2 500 000) francs CFA ;
- ∞ lot 2 : trois millions cinq cent mille (3 500 000) francs CFA,

devront parvenir ou être remises à la SONATER au plus tard le **28 mars 2018 à 9heures 00.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la SONATER ne peut être tenue pour responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de cent vingt (120) jours à compter de la date de remise des offres.

Le Directeur Général

Tasré BOUDA

SOCIETE NATIONALE DE L'AMENAGEMENT DES TERRES ET DE L'EQUIPEMENT RURAL

Travaux d'aménagement de 90,93 ha de bas-fonds de type « PAFR » dans les régions du Plateau Central et des Hauts-Bassins au profit du Programme de développement de la Petite Irrigation Villageoise (PIIV)

**Avis d'appel d'offres ouvert
n°2018 -005/SONATER/DG/SPM**

Financement : PPIV – Budget de l'Etat, exercice 2018

Dans le cadre de l'exécution de son Programme de Travail et de Budget Annuel 2018, le Programme de développement de la Petite Irrigation Villageoise (PIIV) a bénéficié de ressources financières du Budget de l'Etat pour l'exécution des travaux d'aménagement de 90,93 ha de bas-fonds de type « PAFR » dans les régions du Plateau Central et des Hauts-Bassins du Burkina Faso. A cet effet, la Société Nationale de l'Aménagement des Terres et de l'Equipement Rural (SONATER) a été désignée comme maître d'ouvrage délégué.

Le Directeur Général, Président de la commission d'attribution des marchés de la SONATER lance un appel d'offres ouvert pour l'exécution des travaux d'aménagement de bas-fonds de type « PAFR », dans les régions du Plateau Central et des Hauts-Bassins au profit du PPIV.

Les travaux, objet du présent appel d'offres seront réalisés en deux (02) lots distincts tels qu'indiqués ci-dessous :

- lot 1 : Travaux d'aménagement de 36,44 ha de bas-fonds de type « PAFR » dans les provinces de l'Ouhritenga et du Houet.
- lot 2 : Travaux d'aménagement de 54,49 ha de bas-fonds de type « PAFR » dans les provinces du Tuy et du Houet.

Les soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour un ou l'ensemble des lots.

Aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes agréés (agrément technique TC minimum) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Le délai d'exécution des travaux est de quatre (04) mois pour chacun des lots 1 et 2.

Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires ou consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres dans les bureaux de la Direction Générale de la SONATER, 387 Avenue de la Grande Chancellerie, 01 BP 1950 Ouagadougou 01, téléphone : 25 30 74 08, E-mail : ssecretariatdg@yahoo.fr .

Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier d'appel d'offres dans les bureaux de la SONATER moyennant le paiement d'un montant non remboursable de

- lot 1 : cent cinquante mille (150 000) francs CFA;
- lot 2 : cent cinquante mille (150 000) francs CFA.

Les offres, présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- lot 1 : deux millions cinq cent mille (2 500 000) francs CFA ;
- lot 2 : quatre millions (4 000 000) de francs CFA,

devront parvenir ou être remises à la SONATER au plus tard le **27 mars 2018 à 9heures 00.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la SONATER ne peut être tenue pour responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de cent vingt (120) jours à compter de la date de remise des offres.

Le Directeur Général

Tasré BOUDA

SOCIETE NATIONALE DE L'AMENAGEMENT DES TERRES ET DE L'EQUIPEMENT RURAL

Travaux d'aménagement de 123,63 ha de bas-fonds de type « PAFR » dans les régions du Centre-Nord et du Plateau Central au profit du Programme de développement de la Petite Irrigation Villageoise (PIIV)

**Avis d'appel d'offres ouvert
n°2018 -006/SONATER/DG/SPM**

Financement : PIIV – Budget de l'Etat, exercice 2018

Dans le cadre de l'exécution de son Programme de Travail et de Budget Annuel 2018, le Programme de développement de la Petite Irrigation Villageoise (PIIV) a bénéficié de ressources financières du Budget de l'Etat pour l'exécution des travaux d'aménagement de 123,63 ha de bas-fonds de type « PAFR » dans les régions du Centre-Nord et du Plateau Central du Burkina Faso.

A cet effet, la Société Nationale de l'Aménagement des Terres et de l'Équipement Rural (SONATER) a été désignée comme maître d'ouvrage délégué.

Le Directeur Général, Président de la commission d'attribution des marchés de la SONATER lance un appel d'offres ouvert pour l'exécution des travaux d'aménagement de bas-fonds de type « PAFR », dans les régions du Centre-Nord et du Plateau Central au profit du PIIV.

Les travaux, objet du présent appel d'offres seront réalisés en deux (02) lots distincts tels qu'indiqués ci-dessous :

- lot 1 : Travaux d'aménagement de 56,61 ha de bas-fonds de type « PAFR » dans la province du Namentenga.
- lot 2 : Travaux d'aménagement de 67,02 ha de bas-fonds de type « PAFR » dans la province du Ganzourgou.

Les soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour un ou l'ensemble des lots.

Aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes agréés (agrément technique TC minimum) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Le délai d'exécution des travaux est de quatre (04) mois pour chacun des lots 1 et 2.

Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires ou consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres dans les bureaux de la Direction Générale de la SONATER, 387 Avenue de la Grande Chancellerie, 01 BP 1950 Ouagadougou 01, téléphone : 25 30 74 08, E-mail : ssecretariatdg@yahoo.fr .

Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier d'appel d'offres dans les bureaux de la SONATER moyennant le paiement d'un montant non remboursable de lot 1 : deux cent mille (200 000) francs CFA ; lot 2 : deux cent mille (200 000) francs CFA.

Les offres, présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- lot 1 : quatre millions (4 000 000) de francs CFA ;
 - lot 2 : quatre millions cinq cent mille (4 500 000) francs CFA,
- devront parvenir ou être remises à la SONATER au plus tard le **28 mars 2018 à 9heures 00.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la SONATER ne peut être tenue pour responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de cent vingt (120) jours à compter de la date de remise des offres.

Le Directeur Général

Tasré BOUDA

SOCIETE NATIONALE DE L'AMENAGEMENT DES TERRES ET DE L'EQUIPEMENT RURAL

Travaux de réhabilitation de 128 ha de périmètres irrigués dans les régions de l'Est et du Centre-Est au profit du Programme de Développement de la Petite Irrigation Villageoise (PIIV)

**Avis d'appel d'offres ouvert
n°2018 -007/SONATER/DG/SPM**

Financement : PIIV – Budget de l'Etat, exercice 2018

Dans le cadre de l'exécution de son Programme de Travail et de Budget Annuel 2018, le PIIV a bénéficié de ressources financières issues du budget de l'Etat pour l'exécution des travaux de réhabilitation de périmètres irrigués au Burkina Faso.

A cet effet, la Société Nationale de l'Aménagement des Terres et de l'Équipement Rural (SONATER) a été désignée comme maître d'ouvrage délégué en vue de l'exécution des travaux.

Le Directeur Général, Président de la commission d'attribution des marchés de la SONATER lance un appel d'offres pour l'exécution des travaux de réhabilitation de 128 ha de périmètres irrigués dans les régions de l'Est et du Centre-Est au profit du PIIV.

Les travaux, objet du présent appel d'offres seront réalisés en trois (03) lots distincts ainsi qu'il suit :

- lot 1 : Travaux de réhabilitation de 65 ha de périmètre irrigué à Bogandé dans la commune de Bogandé, province de la Gnagna ;
- lot 2 : Travaux de réhabilitation de 23 ha de périmètre irrigué à Bidiga dans la commune de Tenkodogo, province du Boulgou.
- lot 3 : Travaux de réhabilitation de 40 ha de périmètre irrigué à Zourma dans la commune de Zabré, province du Boulgou ;

Les soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots. Aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Le délai d'exécution des travaux est de quatre (04) mois pour chacun des lots.

Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires ou consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres dans les bureaux de la Direction Générale de la SONATER, 387 Avenue de la Grande Chancellerie, 01 BP 1950 Ouagadougou 01, téléphone : 25 30 00 90, E-mail : ssecretariatdg@yahoo.fr.

Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier d'appel d'offres dans les bureaux de la SONATER moyennant le paiement d'un montant non remboursable de lot 1 : deux cent mille (200 000) francs CFA ; lot 2 : soixante-quinze mille (75 000) francs CFA ; lot 3 : cent cinquante mille (150 000) francs CFA.

Les offres, présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- lot 1 : cinq millions (5 000 000) francs CFA ;
- lot 2 : un million sept cent mille (1 700 000) francs CFA ;
- lot 3 : trois millions (3 000 000) francs CFA.

devront parvenir ou être remises à la SONATER au plus tard le **27 mars 2018 à 9heures 00.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la SONATER ne peut être tenue pour responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de cent vingt (120) jours à compter de la date de remise des offres.

Le Directeur Général

Tasré BOUDA

BUREAU DES MINES ET DE LA GEOLOGIE DU BURKINA (BUMIGEB)

REALISATION D'ESSAIS DE POMPAGES POUR FOAGES GROS DEBITS AU PROFIT DU BUREAU DES MINES ET DE LA GEOLOGIE DU BURKINA (BUMIGEB)

Avis de demande de prix
n°2018-02/BUMIGEB/DG/DAF/SBA du 12 février 2018
Financement : Budget BUMIGEB, Exercice 2018

Le Directeur Général du BUMIGEB, Président de la Commission d'attribution des marchés lance un avis de demande de prix pour la réalisation d'essais de pompages pour forages gros débits au profit du Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina (BUMIGEB).

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.

La réalisation des travaux d'essais de pompages pour forages gros débits sont constitués en un lot unique.
Le délai d'exécution est de soixante (60) jours maximum.

Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans la salle de documentation du BUMIGEB, avenue Bendogo, sortie de l'échangeur de l'Est, 01 BP 601 Ouagadougou 01, Tél : 25 36 48 02 / 90.

Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la salle de documentation du BUMIGEB moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) FCFA au service comptable au siège du BUMIGEB à Ouagadougou.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux Soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de sept cent cinquante mille (750 000) FCFA devront parvenir ou être remises au secrétariat du Directeur Général du BUMIGEB, Avenue Bendogo, sortie de l'échangeur de l'Est, 01 BP 601 Ouagadougou 01, Tél : 25 36 48 02 / 90, au plus tard le **09 mars 2018 à 9heures 00.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, l'administration ne peut être tenue pour responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de 60 jours à compter de la date de remise des offres.

Le Directeur Général, Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Aristide Aimé ZONGO
Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabè

Demande de propositions allégée

Manifestation d'intérêt
n°2018-01/ARCOP/SP/PRM du 20/02/2018 pour une demande
de propositions allégée
Financement : Budget ARCOP, gestion 2018

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du programme d'activités 2018 de l'Autorité de régulation de la commande publique (ARCOP), le Secrétaire permanent lance le présent avis à manifestation d'intérêt pour une demande de propositions allégée pour la sélection d'un consultant individuel chargé de mener une étude sur les mesures incitatives dans les marchés publics et les délégations de service public et élaborer un projet d'arrêté d'application desdites mesures.

2. Mandat du consultant et durée de la mission

Il s'agira pour le consultant retenu de mener une étude pour définir des mesures incitatives pour intéresser les entreprises au respect de leurs engagements contractuels, à la recherche d'une meilleure qualité des prestations et à la réduction des coûts et de proposer un projet d'arrêté pour encadrer l'insertion des mesures incitatives dans les dossiers d'appel à concurrence et dans les contrats de marchés publics et de délégations de service public. L'exécution de la mission ne saurait excéder un délai de soixante (60) jours calendaires à partir de la date de démarrage. Le volume de travail pour l'exécution des prestations ne devrait pas excéder vingt (20) hommes-jours.

3. Conditions de participation

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à tous les consultants individuels pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration conformément au décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et règlement des marchés publics et des délégations de service public.

Le consultant individuel national ou international doit avoir les qualifications ci-après :

1. un diplôme supérieur (minimum Bac + 5) en bâtiment et travaux publics, administration, passation des marchés, droit, finances, commerce, gestion, ou économie;
2. avoir une expérience professionnelle de 15 ans minimum dont 7 ans au moins, dans le domaine de la passation des marchés en qualité d'expert en passation des marchés ;
3. maîtrise parfaite du français exigée ;
4. avoir réalisé au moins une mission similaire (mesures incitatives) ;
5. maîtrise de l'outil informatique courant (Word, Excel, Power Point, etc.) ;
6. bonne aptitude pour la communication et le travail en équipe.

4. Composition du dossier

Les consultants individuels doivent fournir les documents suivants :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée à M. le Secrétaire Permanent de l'ARCOP;
- un curriculum vitae récent détaillé, daté et signé faisant ressortir les qualifications ;
- une photocopie légalisée du diplôme requis et autres certificats et attestations ;
- tout autre document permettant d'évaluer la capacité technique du consultant (attestations, preuves d'expériences similaires déjà réalisées).

NB : Le candidat devra préciser dans sa candidature ses contacts (téléphone, boîte postale et E-mail) fonctionnels qui serviront de

moyen de communication avec l'ARCOP.

5. Dépôt de candidature

Les manifestations d'intérêt présentées en un (1) original et deux (2) copies marquées comme telles doivent être déposées au plus tard **le 13 mars 2018 à 9H00 TU**, sous plis fermé avec la mention « Manifestation d'intérêt pour une demande de proposition allégée pour une étude sur les mesures incitatives dans les marchés publics et les délégations de service public et élaborer un projet d'arrêté d'application desdites mesures », « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE PUBLIQUE DE DEPOUILLEMENT » au secrétariat du Secrétaire Permanent de l'Autorité de régulation de la commande publique (ARCOP), sis à Ouagadougou, Avenue de l'Europe, immeuble ARCOP, face côté sud de la représentation de l'Union Européenne au Burkina Faso; Tél. : 25 46 26 42.

6. Procédure de sélection

La sélection du consultant sera faite par la procédure de demande de propositions allégée telle prévue à l'article 70 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

A l'issue de l'évaluation et de la comparaison des expériences et qualifications des consultants, le consultant le plus qualifié et expérimenté (classé 1er) sera invité à soumettre une proposition technique et financière.

7. Renseignements complémentaires

Les consultants peuvent obtenir des informations complémentaires (termes de références) à l'adresse ci-dessous et aux jours et heures au Secrétariat Permanent de l'Autorité de régulation de la commande publique (ARCOP), sis à Ouagadougou, Avenue de l'Europe, immeuble ARCOP, face côté sud de la représentation de l'Union Européenne au Burkina Faso; Tél. : 25 46 26 42.

8. Réserves

L'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

Le Secrétaire Permanent

Tahirou SANOU

Sélection d'une agence de communication pour la réalisation d'actions et de support de communication (lot 01) , et de la couverture médiatique dans le cadre de l'organisation des sessions, du forum, et des tournées régionales(lot 02) du conseil économique et social.

Rectificatif

RECTIFICATIF PORTANT SURL'ALLOTISSEMENT << AU LIEU DE LOT UNIQUE LIRE EN DEUX LOTS >>

**Avis d'Appel d'offres ouvert dircet N°2018-01-AOOD/5
Financement : Budget Etat Exercice 2018**

Le Secrétaire Général, Président de la Commission d'Attribution des Marchés du Conseil Economique et Social (CES) lance un appel d'offres pour la sélection d'une agence de communication pour la réalisation d'actions et de supports de communication (lot 01) , et la couverture médiatique dans le cadre des sessions, du forum et des tournées régionales (lot 02) du Conseil Economique et Social.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes agréés (préciser le type d'agrément il y a lieu) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'Autorité contractante de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Les acquisitions (ou service) se décomposent en deux (02) lots comme suit :

Numéro (lots)

1- Sélection d'une agence de communication pour la réalisation d'actions et de supports de communication (lot 01) du Conseil Economique et Social.

2- Sélection d'une agence de communication pour la couverture médiatique dans le cadre de l'organisation des sessions, du forum et des tournées régionales (lot 02) du Conseil Economique et Social

Les soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

Le délai de livraison ou d'exécution ne devrait pas excéder :

| Numéro (lot) | Délai contractuel (jours) | Délai de l'ordre de commande (jours) |
|---------------------|----------------------------------|---|
| 1 | 365 | 30 |
| 2 | 365 | 30 |

Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres dans les bureaux du Chef de Département des Affaires Administratives et Financières à l'adresse suivante : 01 BP 6162 OUAGADOUGOU 01, Téléphone: 25 40 99 10 .

Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier d'appel d'offres au Secrétariat du Département des Affaires Administratives et Financières du Conseil Economique et Social 01 BP 6162 OUAGADOUGOU 01, Téléphone: 25 40 99 10 moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA pour chacun des lots à la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers sise au Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement (MINEFID).

Les offres présentées en un original et trois (3) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de neuf cent mille (900 000) francs CFA pour le (lot 01) et de six cent mille (600 000) francs CFA pour le (lot 02).

devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : Secrétariat du Département des Affaires Administratives et Financières du Conseil Economique et Social 01 BP 6162 OUAGADOUGOU 01, Téléphone: 25 40 99 10 avant le **lundi 26 mars 2018 à 09H00.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai maximum de quatre vingt dix (90) jours, à compter de la date de remise des offres.

**Le Secrétaire Général, Président de la Commission
d'Attribution des Marchés du CES**

Docteur Jean Baptiste ZOUNGRANA
Officier de l'Ordre National

Recrutement d'un consultant chargé de l'aménagement du terrain destiné à l'unité de multiplication des bovins performants (umbp) du projet de développement de l'élevage laitier dans la zone périurbaine de OUAGADOUGOU (PDEL-ZPO)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
n°2018-002/MRAH/SG/DMP DU 21 FEVRIER 2018
FINANCEMENT : Budget de l'Etat – gestion 2018

(Contrepartie nationale)

Le Directeur des marchés publics, Président de la Commission d'attribution des marchés publics du Ministère des ressources animales et halieutiques lance un avis à manifestation d'intérêts pour le recrutement d'un consultant chargé l'aménagement du terrain destiné à l'Unité de multiplication des bovins performants (UMBP) du Projet de développement de l'élevage laitier dans la zone périurbaine de Ouagadougou (PDEL-ZPO).

Mandat du consultant

De façon globale, le consultant élaborera un schéma directeur d'aménagement de l'UMBP. L'élaboration du schéma vise à établir une vision d'ensemble du devenir de l'UMBP et de concevoir les priorités stratégiques, les options d'aménagement et de développement les plus pertinentes face aux grands enjeux de la filière lait au Burkina Faso.

De façon spécifique, les principales tâches du consultant seront les suivantes
faire l'état des lieux de la zone couverte par l'UMBP ;

faire une analyse SWOT (forces, faiblesses, opportunités et menaces) de la zone ;

proposer les types d'aménagement possibles (notamment pour les productions en pluviales et en irrigué) ainsi que les infrastructures à mettre en place ;

Proposer un système d'irrigation efficace à installer ;

Définir les voies d'accès utiles à tracer (routes, pistes...);

évaluer le coût estimatif des aménagements et équipements prévus ;

proposer des mesures d'accompagnement nécessaires à une mise en œuvre réussie des aménagements à réaliser ;

proposer un plan d'action pour la mise en œuvre des mesures concourant au succès de l'aménagement ;

Elaborer un rapport diagnostic de la zone ;

Elaborer le document de schéma d'aménagement et d'un Plan d'actions détaillé.

Profil du consultant

L'aménagement du terrain destiné à l'UMBP sera confié à un bureau d'études spécialisé dans les domaines suivants : (i) diagnostic participatif et analyse des stratégies de développement de l'élevage, (ii) élaboration de schéma directeur d'aménagement d'espace, (iii) aménagements et équipements agro-sylvo-pastoraux, etc.

Durée de la prestation

L'étude durera 30 jours calendaires, y compris la production des rapports et sans les délais de validation du rapport par l'UGP à compter de la date de notification de l'ordre de service.

Participation et composition du dossier

La participation est ouverte à égalité de conditions à tous les bureaux d'études spécialisés dans les domaines ci-dessus cités.

Le dossier de manifestation d'intérêt rédigé en langue française en un (01) original et quatre (04) copies se composera de :

-une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Ministre des ressources animales et halieutiques ;

-une présentation du bureau d'études faisant ressortir son adresse complète et son statut ;

-les références des prestations du bureau d'études de même nature ou similaires des cinq dernières années (2013 à 2017);

Critères de sélection

La sélection sera basée essentiellement sur les références similaires du bureau d'études.

Pour ce faire, les dossiers de manifestation d'intérêt devront comporter :

Les justificatifs des références des cinq dernières années (2013 à 2017), du bureau d'études en rapport avec la prestation (copies des pages de gardes et des pages de signature des contrats et copies des attestations de bonne fin ou de services faits des missions exécutées).

Les bureaux d'études seront classés sur la base des références antérieures justifiées.

Le bureau classé premier sur la liste sera invité à faire une proposition technique et une proposition financière en vue de la négociation du contrat.

Dépôt des dossiers

Les dossiers d'expression d'intérêts devront parvenir au secrétariat de la Direction des marchés publics du Ministère des ressources animales et halieutiques (DMP/MRAH) au plus tard le **12/03/2018 à 09 heures 00 mn** TU.

L'ouverture des plis interviendra à la même heure en présence des soumissionnaires qui désirent y assister.

Les envois des dossiers de manifestation d'intérêt par voie électronique ne sont pas autorisés.

Les TDR peuvent être consultés au secrétariat de la DMP/MRAH. Des renseignements complémentaires peuvent également être obtenus auprès de la même direction, 03 BP 7026 Ouagadougou 03 ; Tél : 25 31 74 76.

**Le Directeur des marchés publics,
Président de la CAM**

René DONDASSE
Chevalier de l'ordre national

Recrutement d'un cabinet pour la réalisation d'un «audit du cadre légal et réglementaire pour la mise en œuvre de l'administration électronique (eGovernment) au Burkina Faso».

Rectificatif

Avis à manifestation d'intérêts
n°0002/2018/MDENP/SG/ANPTIC/PRM

Nom du projet: « Projet e-Burkina »

Sources de financement: Prêt IDA No: 5943-BF du 03 mars 2017

Cette sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à la publication de l'Avis Général de Passation des Marchés sur UNDB online le 16 juin 2017.

Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un prêt pour financer le « Projet E-BURKINA » et se propose d'utiliser une partie de ces fonds au titre des dépenses autorisées pour le recrutement d'un cabinet pour la réalisation d'un « audit du cadre légal et réglementaire pour la mise en œuvre de l'administration électronique (eGovernment) au Burkina Faso ».

1- Objectif de la mission

1.1 Objectif global

L'objectif général est de réaliser un audit du cadre légal et réglementaire pour la mise en œuvre de l'administration électronique (eGovernment) au Burkina Faso.

1.2 Objectifs spécifiques

Plus spécifiquement, la mission consiste à :

- dresser l'état des lieux (inventaire) du cadre légal et réglementaire en lien avec l'administration électronique (eGovernment) au Burkina Faso;
- faire une étude diagnostique de l'application du cadre légal et réglementaire en lien avec l'administration électronique (eGovernment) au Burkina Faso;
- évaluer le cadre légal et réglementaire en lien avec l'administration électronique (eGovernment) au Burkina Faso;
- faire une étude comparative du cadre légal et réglementaire en lien avec l'administration électronique (eGovernment) au Burkina Faso par rapport au niveau sous-régional, régional et international;
- formuler des propositions et des recommandations en vue de l'amélioration du cadre légal et réglementaire en lien avec l'administration électronique (eGovernment) au Burkina Faso ;
- proposer des textes juridiques (lois, décrets, arrêtés, etc) pour la mise en œuvre de l'administration électronique (eGovernment) au Burkina Faso.*

11- Résultats attendus

Au terme de l'audit, les résultats suivants sont attendus:

- l'état des lieux (inventaire) du cadre légal et réglementaire, existant et en cours d'élaboration, en lien avec l'administration électronique (eGovernment) au Burkina Faso a été dressé;
- une étude diagnostique de l'application du cadre légal et réglementaire en lien avec l'administration électronique (eGovernment) au Burkina Faso a été faite;
- le cadre légal et réglementaire en lien avec l'administration électronique (eGovernment) au Burkina Faso a été évalué;
- une étude comparative du cadre légal et réglementaire en lien avec l'administration électronique (eGovernment) au Burkina Faso par rapport au niveau sous-régional, régional et international a été faite;
- des propositions et des recommandations en vue de l'amélioration du cadre légal et réglementaire en lien avec l'administration électronique (eGovernment) au Burkina Faso ont été formulées, le tout matérialisé dans un programme d'appui à l'amélioration du cadre légal et réglementaire ;
- des textes juridiques (loi, décrets, arrêtés, etc) ont été proposés.

11I- Délai d'exécution de la mission

Le délai d'exécution de la mission du cabinet ne doit pas excéder soixante (60) jours calendaires.

Le calendrier envisagé pour l'exécution des prestations ne comprend pas le délai nécessaire à l'Autorité contractante pour examiner et réceptionner les différents livrables.

IV- Invitation

Par la présente, la Personne Responsable des Marchés de l'ANPTIC invite les candidats potentiels (Cabinets) nationaux et internationaux souhaitant exécuter la mission à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

Les Consultants Intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente (documentations sur la firme et ses domaines de compétences (1), références concernant l'exécution de contrats analogues (02)) pour exécuter les Services.

Les références doivent obligatoirement être accompagnées des pages de gardes et des pages de signature des contrats et des certifications de bonne fin.

Un tableau récapitulatif de ces références doit nécessairement faire ressortir l'objet de la mission, / l'adresse du client, le montant de l'activité, l'année de réalisation, la durée de la / mission.

Ces critères seront pris en compte dans l'établissement de la liste restreinte.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du Règlement de Passation des Marchés des Emprunteurs IPF de la Banque Mondiale Juillet 2016, exposant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts. /

Les consultants peuvent s'associer avec d'autres entreprises pour améliorer leurs qualifications, mais doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'une coentreprise et / ou d'une sous-consultation. Dans le cas d'une coentreprise, tous les partenaires de la coentreprise sont conjointement et solidairement responsables de l'intégralité du contrat s'ils sont sélectionnés.

Un Consultant sera sélectionné par la méthode de sélection fondée sur la sur la qualité et le coût en accord avec les procédures définies dans le Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI): Edition Juillet 2016.

Les dossiers de manifestation d'intérêt rédigés en français devront parvenir en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies, sous pli fermé portant la mention « Recrutement d'un cabinet pour la réalisation d'un « audit du cadre légal et réglementaire pour la mise en œuvre de l'administration électronique (eGovernment) au Burkina Faso », au secrétariat du Directeur Général de l'Agence Nationale pour la Promotion des Technologies de l'information et de la Communication, 03 BP 7138 ouagadougou 03, tel: 00226 25 49 00 24/25 49 77 75 sise à l'immeuble ILBOUDO sur le boulevard de l'insurrection populaire des 30 et 31 Octobre 2014 À l'adresse ci-après:

A l'attention de Monsieur la Personne Responsable des Marchés de l'Agence Nationale de Promotion des Technologies de l'Information et de la Communication (ANPTIC), Email: leon.some@tic.gov.bf; Tél +226 25 49 0109/25 49 00 24 sise à l'immeuble ILBOUDO sur le Boulevard France-Afrique au plus tard le **lundi 12 mars 2018 à 10h 00 TU**.

Les offres doivent être aussi transmises par mail à l'adresse ci-dessus indiquée.

Les renseignements complémentaires ainsi que les T DRs peuvent être obtenus auprès de la Personne Responsable des Marchés de l'Agence Nationale de Promotion des Technologies de l'Information et de la Communication (ANPTIC) ou sur le lien suivant: www.eburkina.gov.bf, Tél +226 2549 0109/2549 0024 sise à l'immeuble ILBOUDO sur le boulevard de l'insurrection populaire des 30 et 31 Octobre 2014 aux jours ouvrables et aux heures suivantes: de 07h30 à 13h00. le matin et le soir de 13h30 à 15h30 ou auprès du Spécialiste en Passation des Marchés du Projet e-Burkina aux mêmes heures à l'Agence au 2549 00 24.

La Personne Responsable des Marchés

Yrbêterfa Serge Leon SOME

Marchés Publics

APPELS D'OFFRES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

* **Marchés de Fournitures et Services courants**

P. 31 à 33

DG-C.M.E.F.

Fournitures et Services courants

REGION DU CENTRE NORD

Acquisition de fournitures scolaires au profit des CEB I (lot 1) et CEB II (lot 2) de la comunerurale de Barsalogo

AVIS DE DEMANDE DE PRIX

N°2018-03/MATD/RCNR/PSNM/ CBRS du 16/02/2018

FINANCEMENT : SUBVENTION ETAT

(EDUCATION), BUDGET COMMUNAL, GESTION 2018

1. Le Secrétaire Général de la commune Rurale de Barsalogo, président de la commission

Communale d'attribution des marchés, lance une demande de prix pour l'acquisition de fournitures scolaires au profit des CEB I (lot1) et CEB II (lot2) de la Commune Rurale de Barsalogo.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'autorité contractante de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots :

- lot 1 : Acquisition de fournitures scolaires au profit de la CEB I de la Commune Rurale de Barsalogo

- lot 2 : Acquisition de fournitures scolaires au profit de la CEB II de la Commune Rurale de Barsalogo

Les soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour un lot, ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder :

- Quarante (45) jours pour chaque lot

4. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des

informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Mairie de Barsalogo, Tél : 71 03 33 27.

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Mairie de Barsalogo, moyennant paiement d'un montant non remboursable de Trente mille (30 000) FCFA pour chaque lot auprès de la perception de Barsalogo.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux Soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant :

- Cinq cent quatre vingt cinq mille cinq cent (585 500) francs CFA pour le lot2 et six cent quatre vingt quinze mille cinq cent (695 500) francs CFA pour le lot1 et devront parvenir ou être remises au secrétariat du Secrétaire Général de la mairie de Barsalogo, avant **09 mars 2018 à 9heures 00.**

. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Secrétaire Général ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours , à compter de la date de remise des offres.

***Le Président de la Commission Communal d'Attribution des
Marchés***

Fulgence BAYALA
Administrateur civil

REGION DU NORD

Acquisition de fournitures scolaires au profit de la CEB de Kirsi

Avis de demande de prix
No 2018-02/RNRD/PPSR/C-KRS
Financement : Budget communal gestion 2018/Transfert
MENA

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, gestion 2018 de la commune de Kirsi

1. La Commune de Kirsi lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de fournitures scolaires au profit de la CEB de Kirsi. Les travaux seront financés sur les ressources du budget communal/ Transfert MENA.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Les acquisitions sont en lot unique :

-acquisition de fournitures scolaires au profit de la CEB de Kirsi.

3. Le délai de livraison ou d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours.

4. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du Secrétaire Général de la mairie de Kirsi, Téléphone 60 46 47 20 du lundi au jeudi de 7 h 30 mn à 16 h 00 mn et le vendredi de 7 h 30 mn à 16 h 30 mn.

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable des Marchés de la mairie de Kirsi, Téléphone 60 46 47 20 moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA à la Perception de Tema Bokin.

6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) FCFA devront parvenir ou être remises au secrétariat Général de la mairie de Kirsi, avant **le 09 mars 2018 à 9heures 00.** précises.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours, à compter de la date de remise des offres.

La Personne Responsable des Marchés

Issaka KIEMA
Secrétaire Administratif

REGION DU PLATEAU CENTRAL

Acquisition de mobiliers scolaires au profit des écoles de la commune de ziniare

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N°2018-03/CZNR/SG/PRM
Financement : BUDGET COMMUNAL, GESTION 2018

1. La commune de Ziniaré lance une demande de prix pour l'acquisition de mobiliers scolaires au profit des écoles de la commune de Ziniaré. Les Acquisitions sont financée par le Budget communal, gestion 2018.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou agrées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe. L'acquisition de mobiliers scolaires se compose en deux (02) lots comme suit :

- Lot n°1 : Acquisition de mobiliers scolaires au profit des écoles de Songpélé et de Taongso;

- Lot n°2 : Acquisition de mobiliers scolaires au profit des écoles de Namassa et Gomdogo-Tandaaga.

Les soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour un lot, ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder quarante cinq (45) jours pour chaque lot.

4. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable des Marchés de la Mairie de Ziniaré, BP :492, Tél :25 30 97 51.

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au service de la Personne Responsable des Marchés moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA pour chaque lot à la Trésorerie Régionale du plateau central.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) francs CFA pour chaque lot devront parvenir ou être remises au service de la Personne Responsable des Marchés de la Mairie de Ziniaré **le 09 mars 2018 à 9heures 00.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours, à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la Commission
Communale d'Attribution des marchés**

OUEDRAOGO Richard

REGION DU PLATEAU CENTRAL

Entretien et réparation de matériels roulants au profit de la Direction Générale de l'Agence de l'Eau du Nakanbé (DGAEN)

Avis de demande de prix
n°2018/01/GIP-AEN/CB/CA/DGAEN
Financement : Budget AEN, gestion 2018

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la DGAEN – Gestion 2018, la Personne Responsable des Marchés Publics, Président de la Commission d'Attribution des Marchés lance un avis de demande de prix pour l'entretien et réparation de matériels roulants au profit de la Direction Générale de l'Agence de l'Eau du Nakanbé (DGAEN).

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'Autorité contractante de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots indivisibles et distincts répartis comme suit :

- lot 1 : Entretien et réparation de matériels roulants;
- lot 2 : Acquisition et montage de pneus et batteries.

Le délai de livraison ou d'exécution ne devrait pas excéder : sept jours (07) jours par ordre de commande.

Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction de l'Administration et des Finances, (DAF/DGAEN) : Adresse : BP 95 Ziniaré Téléphone : 25 30 98 71/70 26 27 24/70 87 34 31 E-mail : dgaenakanbe@yahoo.fr

Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction de l'Administration et des Finances moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) F CFA par lot à l'Agence Comptable de la DGAEN (AC/DGAEN) Tél. 70 20 06 45/70 72 17 54

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) F CFA pour le lot 1 et deux cent mille (200 000) F CFA pour le lot 2 devront parvenir ou être remises au secrétariat de la DGAEN, BP 95 Ziniaré, Téléphone : 25 30 98 71 au plus tard le **09 mars 2018 à 9heures 00.** heure à laquelle l'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours, à compter de la date de remise des offres.

La Personne responsable des marchés

Président de la CAM

ZONGO S. Séraphin

REGION DU PLATEAU CENTRAL

Fourniture de pause-café et déjeuner au profit de la Direction Générale de l'Agence de l'Eau du Nakanbé.

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
n°2018/002/GIP-AEN/CB/CA/DGAEN
Financement : Budget AEN, gestion 2018

Dans le cadre de l'exécution du Budget de l'AEN – Gestion 2018, la Personne responsable des marchés de l'AEN, Président de la Commission d'Attribution des Marchés lance un avis de demande de prix pour la fourniture de pause-café et déjeuner au profit de la Direction Générale de l'Agence de l'Eau du Nakanbé.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'Autorité contractante de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Les fournitures se décomposent en sept (07) lots indivisibles et distincts répartis comme suit :

- lot 1 : fourniture de pause-café et déjeuner à Ouagadougou;
- lot 2 : fourniture de pause-café et déjeuner à Koudougou;
- lot 3 : fourniture de pause-café et déjeuner à Ziniaré;
- lot 4 : fourniture de pause-café et déjeuner à Manga;
- lot 5 : fourniture de pause-café et déjeuner à Kaya;
- lot 6 : fourniture de pause-café et déjeuner à Ouahigouya;
- lot 7 : fourniture de pause-café et déjeuner à Tenkodogo

NB : Les soumissionnaires n'ont la possibilité que de soumissionner pour un (01) lot.

Délai de livraison ne devrait pas excéder : sept (07) jours par ordre de commande.

Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction de l'Administration et des Finances, (DAF/DGAEN) : Adresse : BP 95 Ziniaré Téléphone : 25 30 98 71/70 26 27 24/70 87 34 31 E-mail : dgaenakanbe@yahoo.fr

Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction de l'Administration et des Finances moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) F CFA par lot à l'Agence Comptable de la DGAEN (AC/DGAEN) Tél. 70 20 06 45/70 72 17 54

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) Francs CFA pour chacun des lots 1 et 2, cent mille (100 000) Francs CFA pour le lot 3 et cinquante mille (50 000) Francs CFA pour chacun des lots 4, 5, 6 et 7; devront parvenir ou être remises au secrétariat de la DGAEN, BP 95 Ziniaré, Téléphone : 25 30 98 71 au plus tard le **09 mars 2018 à 9heures 00.** heure à laquelle l'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours, à compter de la date de remise des offres.

La Personne responsable des marchés

Président de la CAM

ZONGO S. Séraphin

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers

<http://www.dgmp.gov.bf>



SODIPRESSE

SOCIETE DE DISTRIBUTION DE PRESSE
COMMERCE GENERAL



09 BP 11315 Ouagadougou 09 – Messagerie : sodipresse@yahoo.fr
Tél. / Fax: (226) 50 36 03 80 – Burkina Faso

Bulletin d'abonnement

Je soussigné :

Fonction :

Entreprise / Société :

Adresse / Téléphone :

Souscris pour () abonnement de () an à la revue des **Marchés Publics**

Types d'abonnement

- Abonnement sans livraison : 50 000 F CFA
- Abonnement avec livraison : 65 000 F CFA
- Abonnement de soutien : 75 000 F CFA
- Abonnement d'honneur : 100 000 F CFA

Mode de règlement : en Espèce ou par Chèque au nom de SODIPRESSE

Début d'abonnement :, Fin d'abonnement :

Fait à, le...../...../20.....

Le Souscripteur

*M'abonner à la revue des Marchés Publics,
c'est avoir une longueur d'avance sur mes concurrents.*

*"La Revue des Marchés Publics"
L'information au quotidien sur les Marchés Publics du Burkina*

MARCHÉS PUBLICS

- * Marchés de Fournitures et Services courants
- * Marchés de Prestations Intellectuelles
- * Marchés de Travaux



Sénégal



**Guinée
Bissau**



**Burkina
Faso**



Bénin



Niger



Togo



**Côte
d'Ivoire**